

*l'Anti*capitaliste

N°116 | JUILLET-AOÛT 2020 | 4€

la revue mensuelle du **NPA**



INTERDICTION DES LICENCIEMENTS ET SUPPRESSIONS DE POSTES



VIOLENCE POLICIÈRE AUX
ÉTATS-UNIS : CONTRÔLE SOCIAL
ET ORDRE NÉO-LIBÉRAL



LES MOBILISATIONS CONTRE LE
RACISME ET LES VIOLENCES POLICIÈRES



POUR MAURICE RAJSFUS

Sommaire

EDITORIAL

Antoine Larrache La bifurcation autoritaire **P3**

PREMIER PLAN

Yohann Emmanuel La crise marque-t-elle le retour de l'État ? **P4**

Antoine Bouyou et Raphaël Greggan

Le projet de Blanquer pour sortir l'école de la crise sanitaire **P7**

Kay Mann Violence policière aux États-Unis :
contrôle social et ordre néolibéral **P10**

Thais Bueno Impeachment de Bolsonaro : une nécessité pour le Brésil **P13**

Julien Salingue Les mobilisations contre le racisme et les violences policières
donnent une tonalité explosive à la sortie du confinement **P16**

DOSSIER

Robert Pelletier L'emploi comme enjeu central **P18**

Gaston Lefranc Une troisième loi de finances rectificative pour
donner des milliards supplémentaires aux patrons **P21**

Gaston Lefranc 500 000 emplois détruits en mars, et ce n'est qu'un début... **P23**

Fanny Gallot Les femmes vont-elles une nouvelle fois payer la crise ? **P24**

Marie Prégeant Attaques historiques contre l'ensemble des chômeurs/ses, les
intermittentEs ne sont pas à l'abri **P26**

Joséphine Simplon

Suppressions d'emplois dans la fonction publique : la saignée **P28**

Jean-Claude Vessillier Industrie automobile : la précarité plein pot ? **P30**

HOMMAGE

Alain Brossat Pour Maurice Rajsfus **P33**

LECTURES

Henri Wilno Trump d'Alain Badiou **P34**

Patrick Schweizer et Jean-Claude Vessillier Le PCF à Renault Billancourt d'Alain Viguière **P35**

FOCUS

Henri Wilno Les massacres de Tulsa et Donald Trump **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site national du NPA :
<http://npa2009.org/publications-mpa/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne
progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont
téléchargeables en format pdf.

Manifestation contre la fermeture de l'usine Renault Choisy :
© Photothèque Rouge / Antoine Larrache



Rassemblement des salariéEs des Ehpad de Korian le 16 juin à Paris, mobiliséEs
notamment pour des primes. © Photothèque Rouge / Antoine Larrache



S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et
également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard	
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires	
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Yohann Emmanuel, Antoine Larrache, Robert
Pelletier, Laurent Ripart, Julien Salingue, Régine
Vinson, Henri Wilno.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :

Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :

Antoine Larrache

Diffusion :

01 48 70 42 31 - diffusion.presse@npa2009.org

Administration :

01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :

0519 P 11509

Numéro ISSN :

2269-370X

Société éditrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de
communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :

3 000 exemplaires

Maquette et impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

La bifurcation autoritaire

PAR ANTOINE LARRACHE

Le Conseil d'État a levé samedi 13 juin l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire « lorsque [les] mesures barrières ne peuvent être respectées ou que l'événement risque de réunir plus de 5 000 personnes », estimant que « la liberté de manifester est une liberté fondamentale ». Bien que supprimé, cet article de loi est révélateur d'évolutions profondes du capitalisme vers un système toujours plus autoritaire et hiérarchisé.

L'article de loi interdisait « tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes ». Une interdiction qui « n'est pas applicable : 1° Aux rassemblements, réunions ou activités à caractère professionnel ; 2° Aux services de transport de voyageurs ; 3° Aux établissements recevant du public dans lesquels l'accueil du public n'est pas interdit en application du présent décret [...] ». Les termes sont clairs : la société doit être centrée sur le travail, et toutes les activités politiques, sociales ou culturelles sont interdites.

Le point II bis est lui aussi révélateur d'une transformation du monde : « les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public qui y sont mentionnés sont autorisés par le préfet de département lorsque les conditions de leur organisation sont propres à garantir le respect des dispositions de l'article 1^{er} du présent décret. » La norme est donc l'interdiction – au mépris de l'article 5 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon laquelle « tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché » – et l'exception devient l'autorisation, par une autorité locale.

Ce dernier point s'inscrit dans ce qu'Alain Supiot décrit dans sa série de cours « Les figures de l'allégeance », au Collège de France en 2014¹. Il y décrit le recul de l'hétéronomie du Droit – les lois ne sont pas attachées à des personnes mais s'appliquent à toutes de la même façon – dans le cadre des sociétés libérales, vers un fonctionnement de type féodal. « Ce n'est pas la soumission de tous à une même loi abstraite qui est [...] recherchée, mais la conformité du comportement de chacun à la place qu'il occupe dans ce réseau. Chacun doit servir au mieux les intérêts de celui dont il dépend et doit pouvoir compter sur la loyauté de ceux qui dépendent de lui. »²

L'inversion de la hiérarchie des normes dans le droit du travail s'inscrit pleinement dans cette logique. Les droits nationaux et s'appliquant à toutes, obtenus dans le cadre d'un rapport de forces historique et national, sont remis en cause et, dans chaque entreprise, les règles sont adaptées en fonction du rapport de force local. Ainsi, les accords de performance collectives permettent d'attaquer la durée du travail, la rémunération et la mobilité professionnelle.

Dans un tout autre domaine, la mise en place des classes de CP,

CE1 et Grandes section « dédoublées » en Éducation prioritaire est un Cheval de Troie (parmi d'autres) pour casser les règles communes, développer la concurrence entre les enseignants et renforcer le pouvoir hiérarchique. Elle ne s'appuie sur aucun texte réglementaire (loi, décret, arrêté) mais bouleverse les structures des écoles et les inspecteurs/trices, en ayant la main sur le nombre de postes permettant ces « dédoublements », possèdent un rapport de forces pour décider du nombre d'élèves dans les classes, de l'affectation de chaque enseignant dans telle ou telle classe, en fonction de leurs choix et relations.

Chacun trouvera dans son expérience professionnelle des exemples de l'émergence de rapports hiérarchiques décuplés par la crise du coronavirus. Même dans le domaine particulier de la politique, chacun observera – que ce soit dans les alliances variées réalisées aux élections municipales ou dans les débats politiques internes au(x) parti(s) – comment les liens évoluent de règles et de repères politiques communs vers des alliances fondées sur des rapports affinitaires, des services rendus, des pratiques communes et de rapports de protection et de soumission typiques de la relation d'allégeance.

Le développement de ce type de liens se combine, au niveau gouvernemental et politique, avec la dictature du choix prétendu scientifique. Pendant la crise du coronavirus, on était à l'écoute des experts – souvent des médecins – non élus, parfois auto-proclamés, selon *La gouvernance par les nombres*³ dé-

noncée par Alain Supiot. Ce fonctionnement, caractéristique du libéralisme autoritaire, a pour objectif de rendre la parole des dirigeants incontestable puisque soi-disant fondée sur des vérités scientifiques. Le juriste explique quelles perspectives effrayantes cela ouvre en période de crise : « Dans cette perspective scientiste, les rapports entre les individus

ne sont plus placés sous la dépendance d'un droit public [...]. Le droit s'identifie au bon plaisir des gouvernants et le devoir d'un citoyen "sain" n'est donc pas tant d'observer les lois positives, mais de scruter et même de devancer la volonté de son Führer⁴, qui intime à chacun des buts à atteindre plus que des règles à suivre. La fidélité à une personne se substitue à l'observance des lois. Retenez ce point, car il est caractéristique du lien d'allégeance, qui suppose non pas une obéissance mécanique, mais une mobilisation de son intellect au service d'autrui. »

Un autre support à *La possibilité du fascisme*.⁵ □



© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

1) Disponible en Podcast <https://www.franceculture.fr/emissions/series/les-figures-de-lallegeance>. Lire également https://www.college-de-france.fr/media/alain-supiot/UPL4163552085711608777_0805_0824_Supiot.pdf

2) <https://www.franceculture.fr/emissions/les-cours-du-college-de-france/les-figures-de-lallegeance-49-la-resurgence-du-gouvernement-par-les-hommes>

3) Fayard, 2015, 22 euros.

4) Lire également à ce sujet l'interview de Laurence de Cock <https://npa2009.org/actualite/education/le-piege-est-de-se-calquer-sur-le-calendrier-du-ministere-de-leducation>

5) Ugo Palheta, La Découverte, 2018, 17 euros.

La crise marque-t-elle le retour de l'État ?

PAR YOHANN EMMANUEL

La crise actuelle marque-t-elle, comme on l'entend souvent, un retour de l'État, rompant avec l'ère néolibérale ? Si l'action de l'État a été particulièrement marquante au cours des derniers mois, et le restera encore un temps, il est plus juste de dire qu'il continue à remplir sa fonction de garant du système capitaliste, même s'il le fait d'une manière directe et particulièrement visible.

Début mai, il y avait, dans le monde entier, 4,6 milliards de personnes « appelées » à rester chez elles par leurs États, ou contraintes à le faire¹. La vie sociale dans son ensemble était bouleversée, voire suspendue. Les frontières étaient fermées à la circulation des personnes. Celle des marchandises a été fortement ralentie (d'après la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le commerce international aura baissé de 20 % en 2020). Même si de nombreux secteurs non nécessaires, voire profondément nuisibles (dont l'exemple par excellence est, en France, la production d'armes²), ont pu, par une autorisation criminelle, maintenir leur activité, la production de marchandises a chuté. Et il en est allé de même de la consommation, malgré une compensation partielle par les ventes à distance (dont témoigne la fortune de Jeff Bezos, patron d'Amazon, qui est passée de 110 à 150 milliards de dollars entre avril et juin 2020).

SOUVERAINÉTÉ DE L'ÉTAT...

Non seulement les États ont interrompu les circulations internationales, les interactions sociales et donc de larges pans de l'activité économique, mais ils ont presque immédiatement pris des mesures massives de soutien à l'économie. En France, le chômage partiel concernait 8,6 millions de salariés en avril : un tiers des salariés du privé étaient payés par l'État ! Aux États-Unis, Trump et le Congrès sont rapidement parvenus à un accord de 2200 milliards de dollars (12 % du PIB), comprenant l'envoi à la plupart

des américains (les non citoyens étant exclus du dispositif) d'un chèque de 1200 dollars, sur lesquels était inscrit le nom de Trump, tel un souverain battant monnaie. L'action économique de l'État se poursuit d'ailleurs, et le fait que Merkel et Macron utilisent le niveau supranational comme relai de leurs politiques³ ne remet pas en cause la centralité des États dans la gestion de la crise.

Il serait pourtant erroné de penser la situation comme une reconquête par les États de leur souveraineté économique, que ce soit contre les institutions internationales, les banques centrales ou les règles limitant les déficits. Les interventions massives des États, pour interrompre comme pour relancer l'activité, n'ont pas été décidées par un acte de souveraineté faisant « passer la santé devant l'économie » comme l'a dit Macron dans son discours du 14 juin, et ne marquent pas la fin du néolibéralisme⁴. Elles ont simplement été prises car la reproduction du capitalisme était défaillante.

...OU REPRODUCTION DU CAPITALISME

Marx écrit dans le *Manifeste du parti communiste* (1847), que « le gouvernement moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise tout entière ». Et Engels dit dans l'*Anti-Dühring* (1878) qu'il est « l'organisation que la société bourgeoise se donne pour maintenir les conditions extérieures générales du mode de production capitaliste. [...] Il est le capitaliste collectif en idée ». Les États capitalistes se définissent par

leur fonction, qui est de permettre la reproduction du système capitaliste et de favoriser l'accumulation du capital. Au cours de la crise, c'est cette fonction que les États capitalistes ont continué à remplir (avec plus ou moins d'efficacité selon les pays).

L'État peut remplir cette fonction en intervenant dans au moins trois domaines. D'abord, il a un pouvoir coercitif, et peut réprimer ce qui menace la domination de classe en vigueur (un tel pouvoir est au cœur de l'État dans toute société de classe). Ce rôle correspond largement à ce que Pierre Bourdieu appelle la « main droite » de l'État (armée, police, justice, prisons, etc.). En second lieu, l'État prend en charge une partie (plus ou moins importante selon les époques) de la *reproduction de la force de travail* : sa « main gauche » est ainsi constituée de tous les services publics qui forment les futurs travailleurs (éducation), maintiennent en vie la population (santé) ou assurent certains moyens de subsistance pour les périodes de non-emploi (sécurité sociale), etc. Enfin, l'État joue un rôle directement économique de *régulation et de stabilisation relative* du système capitaliste, toujours menacé par le chaos du marché.

En temps normal, hors période de crise, l'État néolibéral cherche à intensifier l'accumulation du capital en limitant son « poids » économique, et en maximisant les sources possibles de profit (privatisations, partenariats public-privé, etc.). Il affaiblit donc les services publics, ce qui implique que la reproduction de la force de travail sera assurée dans une plus grande

proportion soit par le secteur marchand (cliniques privées ou EPHAD dans la santé, par exemple), soit par les femmes au sein des foyers⁵. Tout cela sert l'accumulation du capital mais rend la société plus vulnérable à la crise sanitaire et accélère l'advenue de la crise économique. Mais cela ne signifie pas qu'un tel État soit faible. Il agit (« réforme ») au contraire frénétiquement, il diffuse l'idéologie néolibérale (qui, en faisant de l'entreprise et du marché les valeurs suprêmes, nie pourtant l'importance de l'État), et il conserve un rôle économique fondamental, bien que diffus et discret.

Lorsqu'une crise advient, l'État capitaliste (néolibéral ou non) intervient d'une manière plus directe et visible, précisément parce que le système dont il doit garantir la reproduction est grippé, voire menacé. Lors d'une crise économique (en 2008, ou cette année) il pourra adopter des politiques de relance voire des nationalisations provisoires. Lors d'une crise socio-politique (comme en 1945 ou 1968), il pourra négocier, céder du terrain ou accorder de nouveaux droits politiques et sociaux, afin de retrouver une certaine

stabilité et garantir la pérennité du capitalisme. Et, lors de la crise sanitaire inédite que nous vivons, il a été contraint d'interrompre les activités sociales et économiques en confinant la population.

Dans ce cas, cela a impliqué des coûts économiques pour les capitalistes (une minorité de secteurs, comme l'économie numérique, en tirant toutefois profit), malgré les efforts de l'État pour les limiter au maximum en faisant travailler la population autant que possible durant le confinement et en faisant reprendre l'activité à tous au plus tôt. Mais si les dirigeants des États capitalistes ont accepté ces coûts économiques, c'est parce qu'à leurs yeux *il n'y avait pas d'alternative* à la fois pour maintenir leur propre position de

pouvoir et pour éviter que le système capitaliste soit bouleversé. Les risques d'un non-confinement (et donc de la mort de dizaines ou centaines de milliers de personnes en France) étaient vraisemblablement trop grands : scandale politique, surtout si les dirigeants des pays voisins avaient choisi de confiner ; instabilité et troubles sociaux d'une ampleur difficile à anticiper ; avec, de toutes façons, une crise économique importante. Il est révélateur que les dirigeants qui ont pris le moins de mesures gênant l'activité économique (à court terme) soient ceux qui, comme Bolsonaro et Trump, craignent

encore en mémoire la crise de 2008. Le rôle de garantie en dernier ressort du système capitaliste par l'État est dans ce domaine parfaitement clair. Il s'agit de remplir cette fonction en prenant des mesures d'exception (Romaric Godin a employé l'expression suggestive de « *flash keynésien* »), mais en s'efforçant de revenir dès que possible à la norme néolibérale et à un État plus discret (même si cela peut s'avérer de plus en plus difficile, comme le montre par exemple la nécessité pour la BCE de mener continuellement depuis 2015 des opérations de *Quantitative easing*, c'est-à-dire de rachat de dettes à des



© Photothèque Rouge /Martin Noda / Hans Lucas.

le moins le scandale et la polarisation de l'opinion, puisque ce sont leurs éléments naturels. Au Brésil et aux États-Unis, du reste, de nombreuses mesures de type confinement ont été prises au niveau régional, et il en a découlé une crise politique au sein de l'appareil d'État, entre le niveau fédéral et le niveau régional (crise symbolisée par les insultes publiques de Bolsonaro aux gouverneurs des provinces de Rio de Janeiro et São Paulo) ; il s'agissait au fond d'un désaccord sur la meilleure manière pour l'État de remplir sa fonction de reproduction du capitalisme (désaccord qui recoupe des styles politiques différents).

Si l'aspect sanitaire de la crise est inédit, son aspect économique est plus simple à analyser, puisque l'on a

acteurs financiers). Le discours néolibéral essaiera donc bien vite de faire oublier le supposé retour de l'État, et les dirigeants invoqueront à nouveau de prétendues contraintes insurmontables (l'économie, la nécessité de réformer, les traités européens, etc.) entravant son action.

LA LOGIQUE NÉOLIBÉRALE ET LES DEUX MAINS DE L'ÉTAT

Parce qu'il s'agit de revenir à la normale (d'un point de vue économique) une fois « la guerre » finie, l'État néolibéral, s'il peut être conduit à sacrifier pour un temps des intérêts capitalistes,



ne peut pas remettre en cause la logique même du système, cette dernière rendant possible, à terme, le paiement de la crise par les classes populaires. Ainsi, le gouvernement français a pris soin (par calcul délibéré ou par blocage idéologique, peu importe) de ne prendre aucune mesure qui créerait un précédent sur lesquels les classes populaires pourraient prendre appui. Ainsi, l'interdiction des licenciements durant le confinement, un temps évoquée dans les médias (et que l'État espagnol a adoptée le 27 mars, évidemment à titre de « parenthèse »), a rapidement été écartée par E. Philippe. De même, aucune nationalisation n'a eu lieu, même celles des entreprises pouvant produire des masques, des tests ou des appareils respiratoires, alors que cela aurait permis non seulement de sauver des vies mais aussi, vraisemblablement, de déconfiner plus tôt et donc de limiter les pertes des capitalistes. Alors que le pouvoir macroniste avait mis les réformes de l'assurance chômage, des retraites et de l'enseignement supérieur et de la recherche (LPPR) en pause afin d'élargir sa base sociale (ou du moins de neutraliser partiellement les oppositions par une pseudo-union nationale) durant la phase la plus périlleuse de la crise, il repart à la charge à la première accalmie. Enfin, si l'État néolibéral a injecté de l'argent dans l'économie, il ne l'a fait qu'au profit direct ou indirect des entreprises, même dans le cas des mesures qui étaient en apparence destinées aux salariés, comme le chômage partiel (les fraudes des entreprises ont été massives puisqu'il est estimé que 24 % des salariéEs payés au chômage partiel auraient en réalité travaillé⁶). Si des mesures peuvent constituer un précédent, ce sont celles qui reviennent sur des conquêtes sociales. Le 25 mars, le gouvernement, habilité par la loi d'urgence sanitaire à légiférer par ordonnance (ce qui est en soi une procédure antidémocratique, renforçant le pouvoir accru de l'exécutif dans le sens d'un « étatsisme autoritaire », pour reprendre une expression de Nikos Poulantzas) a ainsi donné aux entreprises de certains secteurs (là encore par décret) le droit d'augmenter les durées horaires maximales du travail, d'augmenter la durée maximale de travail quotidien des travailleurs

de nuit, de faire travailler le dimanche sans autorisation administrative, etc⁷. Cette ordonnance est, en l'état actuel, en vigueur jusqu'à la fin de l'année⁸. Macron a du reste annoncé à la population le 14 juin qu'il allait falloir travailler et produire plus pour entamer la « reconstruction » économique, c'est-à-dire pour payer la crise, sans donner plus de détails sinon qu'il n'y aurait pas d'augmentations d'impôts. Si l'on se penche sur les autres domaines d'action de l'État, et que l'on reprend la métaphore des deux mains de Bourdieu, on peut dire que l'État capitaliste est intrinsèquement droitier. Il peut être contraint, par des mobilisations de masse et un rapport de force plus favorable aux subalternes, comme entre 1945 et les années 1970, de renforcer également sa main gauche. À l'inverse, c'est à une atrophie volontaire de cette dernière que l'époque néolibérale correspond. Et il faut remarquer, sans que cela implique de contester l'utilité sanitaire du confinement, que c'est bien sa main droite que l'État a utilisée pour empêcher les personnes de circuler et de se réunir (notamment car les services publics de santé avaient été trop affaiblis pour pouvoir prendre en charge à eux seuls la crise sanitaire). Et il l'a fait d'une manière particulièrement brutale, la police ayant provoqué la mort de 12 personnes pendant le confinement. L'État s'est du reste donné des moyens de muscler encore sa main droite à l'avenir, créant là aussi des précédents (en France et ailleurs) : drones de surveillance, traçage numérique des populations, capteurs de température, autorisation de sortie, etc⁹. Le gouvernement a même tenté de prolonger l'interdiction des manifestations (interdiction finalement suspendue par le Conseil d'État, les luttes passées ayant permis de faire reconnaître dans le droit comme une « liberté fondamentale » le fait de manifester). La crise actuelle intensifie donc les tendances autoritaires de l'État néolibéral. La révolte internationale en réaction à l'assassinat de George Floyd, et en France à celui d'Adama Traoré, révolte dirigée contre le racisme et l'oppression policière (subie avec une intensité particulière pendant le confinement) est cependant en mesure de s'opposer à ces tendances. La main gauche de l'État a évidemment joué un rôle décisif dans la crise sanitaire, grâce au courage et à

l'abnégation des soignantEs. Malgré les proclamations du pouvoir (Ségur de la santé), il ne souhaite vraisemblablement rien faire pour la renforcer, à l'exception de quelques décisions peu coûteuses comme le renouvellement des stocks de masques (qui avait été abandonné depuis 2013), et d'une reconnaissance symbolique (applaudissements, médailles, etc.). Notre camp peut cependant contraindre l'État à prendre de véritables mesures en établissant un puissant rapport de forces, à partir des grèves et manifestations des soignantEs dont la lutte, qui ne s'est pas interrompue depuis plus d'un an, a trouvé une intensité nouvelle après le confinement.

Plus encore que celle de 2008, la crise actuelle démontre que, malgré toutes ses défaillances, si l'État ne peut pas tout, il peut beaucoup, mais que sa puissance est au service du système capitaliste. Elle révèle donc ce qu'ont de faux les deux idéologies dominantes symétriques : le discours néolibéral qui veut faire oublier le rôle de l'État ; le discours étatsiste-souverainiste qui veut laisser penser que l'État est parfaitement autonome. Si dans la situation actuelle le pouvoir cherchera à renforcer encore les tendances néolibérale et autoritaire de l'État, les deux principaux mouvements post-confinement, le mouvement des soignantEs et le mouvement antiraciste (contre les violences policières et pour les sans-papiers) constituent déjà une résistance puissante et déterminée contre ces deux tendances. □

1) « Coronavirus : 4,6 milliards de personnes toujours appelées à rester chez elles », *Le Monde*, 3 mai 2020.

2) « Coronavirus : retour au travail pour les industriels de la défense », *Les Échos*, 31 mars 2020.

3) *Ils ont impulsé un plan de relance de 500 milliards d'euros, au nom de l'Union européenne, qui doit être pris en charge par la Commission européenne.*

4) Gilbert Achcar, « Auto-extinction du néolibéralisme ? N'y comptez point », *npa2009.org*

5) *Il faut noter que, puisque les services publics comme la santé ou l'éducation, tout comme les secteurs marchands correspondant, sont fortement féminisés, la reproduction de la force de travail est, dans tous les cas, assurée très majoritairement par les femmes.*

6) « "Tout le travail que j'ai fait, c'est l'État qui l'a payé" : des salariés dénoncent des fraudes au chômage partiel », *Le Monde*, 26 mai 2020.

7) Comité inspection du travail du NPA, « Le confinement des droits. Épidémie et guerre sociale », *Contretemps.eu*, 6 avril 2020.

8) *L'expérimentation du télétravail, notamment dans le milieu scolaire et universitaire, peut également être vu comme un précédent inquiétant.*

9) Serge Halimi, « Dès maintenant ! », *Le Monde diplomatique*, avril 2020.

Le projet de Blanquer pour sortir l'école de la crise sanitaire

PAR ANTOINE BOUYOU ET RAPHAËL GREGGAN

Si Naomi Klein n'avait encore écrit La stratégie du choc, la crise sanitaire que nous traversons aurait pu l'inspirer et être illustrée par la politique du gouvernement dans l'Éducation. Rien de ce qui se passe à l'heure actuelle n'est absent du livre que le ministre Blanquer a publié en 2016¹.

L'évolution du discours médiatique sur les enseignants ces trois derniers mois ; de « ils donnent trop de travail » au « prof bashing² », a une constante : les profs (et l'école) ne sont pas adaptés à l'évolution actuelle du monde. Et c'est la béquille sur laquelle s'appuie Blanquer dans cette sortie de crise sanitaire.

L'enjeu est de taille et il est autant économique qu'idéologique. Du point de vue de la bourgeoisie, il faut faire correspondre la formation initiale (l'École) avec l'évolution objective de la classe ouvrière depuis 40 ans³. L'évolution des machines et outils de travail, notamment l'informatisation, ainsi que la délocalisation de la production industrielle lourde entraînent une augmentation de la part d'ouvriers très qualifiés et en même temps une augmentation de la part de salariés sous-qualifiés (type Uber). L'apport essentiel de Blanquer réside dans l'utilisation scientiste des neurosciences pour la réalisation de ce projet. L'École n'a plus comme objectif d'assurer l'élévation du niveau moyen de connaissances et l'émancipation de toutes et tous, mais au contraire, que chacunE se réalise à son niveau de compétences « objectif⁴ ». En outre, les diplômes ne sont plus une garantie collective de qualification et donc de salaire, elle est déjà largement écornée, mais ce sont les compétences au contraire individuelles qui sont valorisées, y compris dans l'école. Enfin, il faut que le verrou des résistances saute, c'est-à-dire qu'il faut annihiler la résistance sociale que représentent les enseignantEs et la jeunesse.

Il ne s'agit pas pour nous de défendre l'école méritocratique « d'avant ». Dans une société si profondément inégalitaire, le mérite n'est qu'une illusion⁵ et

ne fait globalement que reproduire les classes sociales. Mais le projet général poursuivi n'est ni plus ni moins qu'un décuplement des inégalités scolaires et sociales. La crise sanitaire et la crise sociale qui viennent ne sont pour Blanquer que des alibis, et surtout des opportunités pour construire cette École d'après. Les parcours doivent être individualisés au maximum, l'École étant là seulement pour donner une base commune centrée sur les fondamentaux.

UN PILOTAGE PAR L'ÉVALUATION, UN RECENTRAGE SUR LES FONDAMENTAUX, DES PRATIQUES STANDARDISÉES

Depuis son arrivée au Ministère, Blanquer montre une obsession récurrente sur la question des savoirs fondamentaux.... Et leur bonne application. Le 26 avril 2018, ce sont ainsi « quatre recommandations pédagogiques et un guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » le tout censé venir « en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage des fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui⁶. » Et tout cela s'évalue de façon graduelle et précoce, les solutions de remédiation sont fournies elles aussi.

Le Ministre renie toute la recherche en science de l'éducation, en affirmant que l'apprentissage est un mécanisme linéaire et donc qu'enseigner est un acte que l'on peut enfermer dans des protocoles, un acte pour lequel il est donc possible d'établir des fiches de bonnes pratiques ou des vidéos « distancielles » de la maternelle à l'université.

À l'école élémentaire, le symbole de toute cette logique sont les évaluations de CP et de CE1 mise en place à la rentrée 2018 et qui ont suscité de fortes résistances, le SNUipp-FSU, syndicat

majoritaire, appelant à leur boycott, aussi bien pour dénoncer leurs contenus que la logique qui les anime.

Pour le collège, le lycée et l'université, cela se traduit par un accroissement de « l'enseignement en distanciel », sans la présence physique de l'enseignant et des élèves (jusqu'à 80 % des enseignements à l'université pour la rentrée prochaine). Cela implique la reproduction scolaire des inégalités sociales liées à l'accès au matériel informatique et à une connexion internet. C'est désormais aux participantEs de se donner les moyens d'apprendre et non plus à l'institution scolaire de leur offrir. Et surtout, sur le fond, il n'y a pas de différence pédagogique entre apprendre uniquement par la lecture de livres ou apprendre uniquement en regardant des vidéos. Ce type d'enseignement à distance limite, voire empêche les « micros-interactions » entre l'enseignantE et les élèves (la reprise d'attention, la correction de petites erreurs, etc.). Cela empêche aussi toute mise en place d'interaction entre pairs, de confrontation de point de vue, de pédagogie coopérative. Dans ces conditions, seulEs les élèves qui auront développé, le plus souvent par héritage familial, une connivence avec l'École pourront s'emparer de l'ensemble des notions abordées.

La désorganisation du temps scolaire, causée par le confinement et l'obligation de sa réorganisation, rend possible ce qui aurait suscité des résistances majeures : la mise en place du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme ou 2S2C. Il s'agit de déléguer toute une partie des enseignements tels que



le sport, les Arts, l'éducation civique aux collectivités territoriales en lien aussi bien avec les fédérations sportives que les associations habilitées.... Et donc de ne laisser que les français, les maths, l'histoire-géographie, les sciences dans les enseignements scolaires de l'élémentaire et du collège. Il y a une dimension sociale et territoriale que Blanquer feint d'ignorer. Les enfants sont inégaux devant l'accès aux activités extra-scolaires⁷. Si les enfants des classes les plus hautes sont surchargés d'activités sportives, artistiques et culturelles, les enfants issus des classes populaires ou des milieux ruraux n'y ont accès que principalement dans le cadre de l'école⁸. Or l'expérience sensible réelle est irremplaçable, y compris pour développer des capacités d'abstraction. Comprendre un exercice sur les hauteurs des marées est impossible si on ne sait pas ce qu'est une marée. Comment saisir l'enjeu du *Dormeur du val* lorsque l'on n'a jamais couru dans un champ d'herbes ? Tout cela se fait, comme le dit Philippe Meirieu⁹ « *évidemment au détriment de la dimension proprement culturelle de la transmission, de la réflexion sur les questions fondatrices qui donnent sens au savoir scolaire, tant dans le domaine scientifique qu'artistique et qu'il revient aux enseignants de mobiliser.* » Mais pour Blanquer l'occasion est trop belle, trop tentante... et son désir de

profiter de l'occasion trop grand : les réponses qu'il a apporté lors de son audition au Sénat aux questions sur la pérennité du dispositif sont éclairantes. Il faut selon lui « *imaginer cette école nouvelle* » dont les premières pistes sont « *une place plus importante du sport et de la culture* » ainsi qu'une « *nouvelle organisation du temps* ». On ne saurait être plus clair...

« LIBÉRER LES ÉNERGIES » : TERRITORIALISER UNE ÉCOLE AUX ORDRES DE L'INSTITUTION POUR INDIVIDUALISER

En ce qui concerne les droits collectifs, la loi « de modernisation de la fonction publique » a été le vecteur de la réforme de la fonction publique. Derrière un discours moderniste, il s'agit en fait de réduire drastiquement les contre-pouvoirs en faisant disparaître les Commission Administrative Paritaire, qui ne sont plus associées aux opérations de mutations et de promotion, mais qui ne deviennent qu'une chambre d'enregistrement des décisions institutionnelles. De même, avec la disparition des CHSCT, dont l'utilité a pourtant été plus que réaffirmée par la crise sanitaire. Ces instances de régulation sociales entre les salariés et l'employeur permettaient de mettre de l'huile dans les engrenages. Mais à quoi servent ces instances lorsque l'ensemble des personnels de l'éducation doivent être aux ordres ? Et tous les niveaux de la hiérarchie sont

touchées. La plupart des instances ministérielles qui sont devenues inutiles, car trop lentes à réagir aux envies et lubies, continuellement changeantes, de l'École de Blanquer, comme le souligne une tribune anonyme de hauts fonctionnaires de la rue de Grenelle¹⁰. Alors qu'il serait indispensable de travailler pour élaborer et réfléchir avec les jeunes ce qu'ils ont vécu pendant le confinement (et après), le Ministère cherche à gommer toute expérimentation pédagogique (les moyens diminuent au lycée autogéré de Paris ; le projet du collège coopératif d'Aubervilliers est abandonné, etc.). La logique est bien de renforcer le pouvoir des hauts cadres pour permettre de mettre en place un management musclé et directif dans l'Éducation Nationale à l'image de l'entreprise. Qu'importe si par essence, le service public et son lien à l'intérêt général supposent des garanties bien différentes, au niveau de la continuité et d'accès à touTEs à la même éducation : ce gouvernement n'accorde aucune valeur à cet héritage. Essayant d'imiter son idole Jules Ferry, qui prétendait « *savoir ce qu'il se passait dans toutes les écoles de France* », Blanquer prétend, lui, imposer ce qui doit se passer dans chaque école. La mise au pas des enseignantEs entraîne une multiplication des procédures disciplinaires pour l'exemple. Le dernier en date est l'acharnement contre « les 3 de Melle », où trois



enseignants sont sanctionnés lourdement (interdiction de communication avec les élèves) pour s'être mis en grève contre l'application de la réforme du lycée. Et tout cela a lieu dans un cadre de baisse structurelle et continue des moyens tout comme d'un déclassement du métier.

Les établissements publics locaux des savoirs fondamentaux (regroupement d'écoles et collèges dans les quartiers populaires ou ruraux, qui s'inscrivent dans une fin d'étude en 3e) étaient dans le package de la loi Blanquer sur « l'école de la confiance » dont la mobilisation enseignante a permis le retrait en 2019. Il s'agissait bien de territorialiser l'école, de laisser une place plus grande aux collectivités locales. Il suffit de voir la réaction des différentes directions départementales de l'éducation nationale (DSDEN) face aux mairies dans le cadre de la reprise de l'école en mai. Elles ont laissé la main aux maires des communes (parfois seuls, parfois en concertation avec les directeurs/trices des écoles) pour décider non seulement des ouvertures ou fermetures, mais aussi de l'organisation même de la reprise (horaires, niveaux...). Avec la mise en place des 2S2C, mais aussi des cités éducatives, c'est un réel dumping territorial qui se met en place.

NOUVEAUX APPRENTISSAGES, NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS, NOUVEL ÉCHELON HIÉRARCHIQUE

Pour faire passer ce package dans le primaire, la majorité propose pour la fin du mois de juin un changement fondamental d'organisation de l'école. La direction d'une école est aujourd'hui gérée par un·e enseignant·e déchargé·e qui n'est aucunement un supérieur hiérarchique. Là encore, ce qui avait été retiré sous pression de la rue dans la loi Blanquer, revient profitant de la crise sanitaire et de la pression qu'il a fait reposer sur les épaules des directeurs et directrices d'école. Un emploi fonctionnel de directeur/trices va être créé. Véritable échelon hiérarchique avec regard sur les pratiques pédagogiques des équipes, cela permettra à l'administration de mettre en place un niveau relayant la politique de la hiérarchie auprès des collègues, notamment pour mettre en place les protocoles d'apprentissages, mais également des fusibles protégeant

les échelons supérieurs. Sans compter la place qu'ils et elles prendront en tant qu'interlocuteurs/trices des municipalités.

L'école primaire peut désormais jouer le rôle que Blanquer veut lui donner : une école fondamentale soumise à l'institution et aux municipalités préparant nos élèves à construire leur propre parcours.

Parce qu'au collège, au lycée, au supérieur, tout est déjà lancé. La réforme du lycée, et ParcoursSup auparavant, l'individualisation du parcours est « en marche ». Mais, avec les 2S2C et le distanciel, ce n'est même plus le parcours qui est individualisé, c'est l'ensemble du processus d'apprentissage. Meirieu le décrit fort justement ainsi : « *l'acte pédagogique n'est pas une simple juxtaposition d'interventions individuelles, aussi ajustées soient-elles, mais bien une construction, matérielle et symbolique à la fois, de l'École en son principe même : apprendre ensemble grâce à la figure tutélaire du maître qui, tout à la fois, crée du commun et accompagne chacun dans sa singularité*¹¹. »

Supprimer tout le commun, c'est aussi supprimer ce qui fait société. Ce qu'on nous prépare c'est un monde toujours plus individualiste et inégalitaire.

DÉBOULONNONS BLANQUER

Mais ce qu'il oublie, c'est que la crise est aussi une opportunité pour les résistances.

Elle a mis en exergue toutes les carences institutionnelles (équipement, formation...). Elle a surtout fait prendre conscience individuellement aux personnels de l'Éducation nationale, ainsi qu'aux parents d'élèves, que si l'école tient, si le lien scolaire a été maintenu, c'est grâce à celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Et cela au-delà des discours et des contradictions de ce gouvernement. Cependant, le manque de cadres collectifs – qui ont pourtant existé pendant les grèves sur les retraites – a fortement pesé. Ce qui est lié à la forme même du confinement. Les enseignant·es sont restés trop attentifs aux paroles de Blanquer, de Philippe ou de Macron (par exemple, les attermolements autour de l'oral du bac de français). Trop peu se sont rappelés l'adage de l'Internationale : « *ni dieu, ni César, ni tribun* » et ont su se saisir des opportunités engendrées par l'absence de directives ministérielles pour développer des liens avec les parents, les élèves dans le

sens d'une remise en cause du cadre institutionnel, pour une autre école. Voilà un axe qu'il est urgent de reconstruire tous ensemble.

Il est indispensable de réaffirmer que le service public en est le meilleur amortisseur, un bien collectif, la richesse de celles et ceux qui n'ont rien, et pas seulement en temps de crise.

Fort de cette expertise, en prenant confiance de leurs propres forces, il est peu probable que le Ministre puisse encore longtemps poursuivre son offensive sans rencontrer face à lui des collègues déterminés et soutenus par la population prêts à exiger le retrait de ses projets, sa démission et une autre école pour une autre société. □

1) JM. Blanquer, *L'École de demain : Propositions pour une Éducation nationale rénovée*. Ed. Odile Jacob, 2016.

2) Quelques exemples de titres : « Trop longs, trop compliqués ou trop contraignants... le casse-tête des devoirs à la maison » (France 3, le 1er avril 2020) ou bien « Les profs donnent-ils trop de travail pendant le confinement ? » (Ouest-France, le 8 avril 2020) qui se transforme en « Le confinement, bain révélateur des professeurs "décrocheurs" » (Le Figaro, le 29 avril 2020) ou encore « comment des milliers de profs n'ont pas assuré leur propre cours pendant le confinement » (France 2, le 10 juin 2020).

3) Lire <https://npa2009.org/idees/education/comprendre-les-projets-de-blanquer-pour-mieux-les-combattre>

4) Jean-Michel Blanquer, conférence de presse, dans « Ensemble pour l'École de la confiance : année scolaire 2018-2019 », 29 août 2019 dit : « [L'objectif des réformes actuelles est de] porter chacun au plus haut de son talent et de son mérite ».

5) Lire David Guibaud. *L'illusion méritocratique*. Ed Odile Jacob, 2018.

6) <https://www.education.gouv.fr/4-priorites-pour-renforcer-la-maitrise-des-fondamentaux-9056>

7) Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Ed. Seuil, 2019.

8) Lire l'article de Sophie O'Prey sur « Les activités extrascolaires des écoliers » :

<https://docplayer.fr/33929904-Les-activites-extrascolaires-des-ecoliers-usages-et-effets-sur-la-reussite.html> on lit : « L'occupation du temps libre des écoliers est très liée au milieu familial. Les élèves dont la mère a fait des études supérieures, ainsi que ceux dont le père est enseignant ou cadre, sont plus souvent orientés vers des activités à contenu culturel. À l'opposé, les enfants de milieu populaire ou de parents peu diplômés ont des loisirs fréquemment centrés sur la télévision ».

9) Entretien avec Philippe Meirieu, *La classe est un lieu où l'on accède au commun*, Alternatives économiques, juin 2020.

<https://www.alternatives-economiques.fr/philippe-meirieu-classe-un-lieu-lon-accede-commun/00092785>

10) Tribune anonyme. Des hauts fonctionnaires du ministère dénoncent le projet réactionnaire de JM Blanquer. *Café pédagogique*, 14 mai 2020.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/05/14052020Article637250435761243497.aspx>

11) Idem.

Violence policière aux États-Unis : contrôle social et ordre néolibéral

PAR KAY MANN

Le meurtre de George Floyd par la police de Minneapolis, qui a déclenché un soulèvement à travers les États-Unis d'une ampleur historique et un mouvement protestataire de solidarité à une échelle mondiale, s'inscrit dans une longue série d'outrances policières violentes et racistes. Cette violence fait partie d'un système de répression raciste et anti-ouvrier qui existe de longue date, au service des besoins néolibéraux du capital contemporain.

On estime qu'un millier de NoirEs sont tués par la police chaque année, sans compter les tabassages quotidiens non-médiatisés. Les noms de certaines des victimes sont connus à travers les États-Unis et même d'autres pays : Michael Brown, Éric Garner ou Rodney King, dont le tabassage par la police, l'un des premiers à avoir été filmé, a ébranlé Los Angeles en 1991.

Plus de deux semaines de manifestations n'ont pas suffi à décourager un policier d'Atlanta de tirer, le 13 juin, deux balles dans le dos d'un jeune Noir pendant qu'il s'enfuyait, Rayshard Brooks, accusé d'ivresse publique. De telles tueries sont donc très répandues à travers le pays et ses racines sont très profondément ancrées dans les pratiques des forces de l'ordre.

La violence policière contre les manifestants antiracistes est elle aussi devenue une cause célèbre. Le *New York Times* a recensé 98 cas d'usage de gaz lacrymogène contre les récentes manifestants antiracistes depuis le début des protestations. Cette répression n'est que la continuation de la violence anti-NoirEs qui a coûté la vie de George Floyd.

La violence policière contre les NoirEs est souvent sans proportion avec les situations dont elle découle : cette violence fait presque tout le temps suite à des interpellations pour des délits très mineurs et non-violents. Ainsi, George Floyd a été accusé d'avoir payé ses cigarettes avec un faux billet de vingt dollars. En 2014, Éric Garner qui, comme Floyd, a poussé le cri « *I can't breath* » pendant que la police de New York le tuait, avait été arrêté pour la vente (interdite) de cigarettes à l'unité. Rayshard Brooks s'est endormi dans sa voiture dans le parking d'un restaurant de

fast-food, apparemment ivre, et sans être violent, quand il a été arrêté. Comme on le verra plus bas, les prisons sont pleines de détenus condamnés pour des délits sans violence, souvent pour possession de stupéfiants doux comme le cannabis, qui est maintenant autorisé aux adultes et vendu dans des centres de distribution légaux dans plusieurs États.

Les meurtres en série, les passages à tabac, le harcèlement quotidien que les NoirEs subissent de la part de la police sont la partie immergée de l'iceberg de la répression d'État au service des projets néo-libéraux. Cette violence est étroitement liée au système pénal, à la structure raciste et anti-ouvrière de tout le système judiciaire, et surtout du système d'incarcération de masse très largement raciste. D'où vient cette violence ? Quelles sont ses racines ? À quoi sert-elle ?

L'ampleur de ce système de répression est révélatrice de la double oppression subie par les NoirEs américainEs en tant que communauté et comme population appartenant en grande partie à la classe ouvrière. La violence raciste existe depuis le début de l'esclavage nord-américain. À partir de 1877, avec la fin de la période dite de la « reconstruction » (l'occupation du Sud par des troupes fédérales suite à la guerre de Sécession (*Civil war*)), des activistes du Ku Klux Klan ont partout infiltré les forces de la police, lui donnant un noyau dur raciste. Cinq milles NoirEs ont été lynchés entre cette date et la moitié du XX^e siècle par des foules blanches racistes, avec la participation ou la non-intervention de la police.

La violence policière contre les manifestants antiracistes après le meurtre de Floyd trouve ses antécédents dans la répression musclée contre les manifestants

des droits civiques dans les années cinquante et soixante par la police qui n'hésitait pas à utiliser des chiens contre les manifestantEs.

CULTURE RACISTE DANS LA POLICE

Les idées conservatrices, réactionnaires, homophobes, antisyndicales et surtout racistes, sont très répandues au sein des forces policières partout dans le monde et les États-Unis ne font pas exception. La police municipale, dans certaines villes, a même utilisé des images d'hommes noirs comme cible d'entraînement. Ces mentalités et les pratiques qu'elles engendrent sont profondément ancrées. Elles font donc partie intégrante de la police.

L'ambiance raciste et l'association des populations de couleur avec la criminalité sont nourries par les médias et la culture dominante aux USA, qui glorifient la police. Les séries télévisées consacrées aux histoires de police sont parmi les plus suivies. Des thèmes racistes sont souvent présents dans ces séries. Sous la pression du sentiment antiraciste qui ébranle la société étatsunienne à ce moment, on vient d'annuler l'une de ces séries (*Cops*, *flics*) qui mettait en scène des thèmes particulièrement racistes et violents. Les besoins du capital d'imposer l'ordre sur la population constituant l'armée de réserve du travail se joignent donc à la violence raciste endémique à la société étatsunienne.

LA GUERRE CONTRE LA DROGUE : PRÉTEXTE DE CONTRÔLE SOCIAL ET RACISTE

Bien que la violence policière existe comme un fait dans la société bourgeoise, la répression policière et juridique aux USA a augmenté suite au choc pétrolier de 1973 et aux délocalisations et au chômage

qui ont suivi dans les années 1970 et 1980. Un axe majeur de la campagne de contrôle social anti-NoirEs était la soi-disant « guerre contre la drogue » lancée par Reagan dans les années 1980. C'était bien une guerre, mais contre la population noire sous le sigle de la sécurité et de la lutte contre la drogue. Elle était accompagnée par des attaques contre les droits démocratiques au niveau juridique, comme ceux qui protègent les citoyenNEs des fouilles et interpellations arbitraires. Le principe juridique demandant une « cause probable » pour permettre de telles pratiques policières reste en vigueur mais sa marge est fortement réduite.

Dans ces mêmes années, le pourcentage des budgets municipaux consacrés à la police n'a cessé d'augmenter. Ceci malgré une diminution des crimes violents selon les statistiques officielles. Ces augmentations budgétaires incluent des armes de type militaire.

À partir de 1990, le « programme 1033 » transfère 454 millions de dollars d'équipements militaires, y compris des blindés, aux forces de police municipales. Ces équipements militaires ont été souvent recyclés de la guerre d'Irak et d'Afghanistan. Ces armes ont été utilisées contre des manifestants à Ferguson dans le Missouri suite au meurtre de Michael Brown par un policier en 2014.

L'augmentation vertigineuse des équipements policiers a été accompagnée par une série de mesures judiciaires qui ont successivement réduit les droits des accusés et augmenté la latitude pour la police d'arrêter les personnes et de les fouiller. Les tabassages de jeunes dans les quartiers noirs et latinos rappellent ceux que l'on voit dans les banlieues et cités en France contre les jeunes issus de l'immigration.

L'ÉTAT CARCÉRAL

25 % des détenuEs du monde le sont aux États-Unis. Au moins 40 % sont condamnés pour des délits sans violence souvent liés à la vente ou même à la possession d'un stupéfiant interdit. Les NoirEs représentent un énorme pourcentage d'entre eux/elles. En 2014, 34 % de tous et toutes les détenuEs étaient noirEs, alors qu'ils et elles constituent moins de 13 % de la population. Les études montrent que les Noirs et les Blancs consomment la drogue dans les mêmes proportions, mais les Noirs sont *six fois plus condamnés à la prison que les Blancs*. L'énorme nombre des détenuEs aux États-Unis est aussi le



© SocialistAlternative.org

résultat des longues peines, parmi les plus longues du monde, selon le délit. Pour les NoirEs, on appelle ce système parfois « le tuyau qui joint l'école à la prison » vue la qualité misérable des écoles et le grand nombre des NoirEs en prison. L'expression la plus aigüe de l'aspect néo-libéral de l'incarcération de masse se trouve dans l'essor des prisons privées. Ces prisons, qui incarcèrent pour l'instant une petite minorité des détenuEs, ont un intérêt matériel direct à l'enfermement du plus grand nombre de gens possible et pour les peines les plus lourdes. Les conditions dans ces prisons sont pires et plus dangereuses que celles des prisons d'État. La violence policière est donc inséparable du système d'incarcération de masse.

DE LA RÉPRESSION RACISTE À LA RÉPRESSION DE CLASSE

Dans son livre, *The New Jim Crow* (traduit en français sous le titre *La couleur de la justice. Incarcération de masse et nouvelle ségrégation aux États-Unis*), Michelle Alexander, avocate noire, défend la thèse que l'incarcération de masse est une forme de contrôle social sur la population noire. C'est la troisième forme, après l'esclavage et le système de ségrégation dans les États du Sud, dit « Jim Crow » (1890-1964). Elle traite le problème du racisme anti-NoirEs, en considérant les NoirEs comme une communauté. En effet, le racisme quotidien n'épargne pas les salariéEs NoirEs bien payéEs et les professions libérales comme les médecins, professeurEs, avocatEs, ou sportifs/ves professionnellEs comme en ont témoigné de nombreux exemples très médiatisés comme celui de Henry Louis Gates, historien réputé, professeur à Harvard,

qui était suivi par la police dans sa Mercedes jusqu'à sa maison luxueuse et interpellé par un policier qui n'arrivait pas croire qu'un Noir pouvait habiter dans un beau quartier et conduire une belle voiture sans être un délinquant.

Le livre d'Alexander et ses nombreuses conférences ont le mérite de pousser le débat public à gauche au-delà de la perspective de la réforme. À la différence de ceux et celles du parti démocrate qui parlent de réforme du système judiciaire et carcéral, qu'ils et elles qualifient de « cassé », Alexander explique au contraire que le système marche parfaitement, en tant que système de contrôle social.

La manque d'une perspective de classe dans l'analyse d'Alexander cache néanmoins un aspect clé de la violence policière. Les NoirEs font majoritairement partie des classes populaires. Les NoirEs sont depuis le début des délocalisations dans les années 1970 – dans l'acier et l'automobile entre autres – les plus touchés par le chômage structurel en raison en partie de leur surreprésentation dans la couche des ouvriers spécialisés de la classe ouvrière étatsunienne. Le chômage chez les jeunes NoirEs atteint parfois 50 %. La violence policière fait partie du contrôle social sur une population largement exclue du marché du travail. L'inévitable essor des marchés illicites, dans des contextes de chômage de masse, le manque des centres de loisirs et colonies de vacances, etc., les bandes de jeunes chômeurs/ses et le stress de la pénurie, ouvrent aussi la porte à la violence qui entraîne des interventions policières.



L'incarcération de masse est donc une forme de contrôle social sur une population ouvrière largement réduite à l'armée de réserve du travail.

POURQUOI EXISTE-IL DES QUARTIERS NOIRS ?

L'existence même de quartiers noirs ou ghettos est le résultat du racisme structurel et du rôle de l'État et du capital foncier dans la planification urbaine et des banlieues après la Seconde Guerre mondiale. À la différence d'un pays comme la France, les quartiers déshérités marqués par le chômage, la pauvreté et le désespoir, souvent noirs ou latinos se trouvent dans les villes *intra-muros*, le soi-disant « inner city » ou « ghetto ». Le manque de capital (en raison du manque de rentabilité) fait de ces quartiers des déserts d'emplois.

CONSCIENCE DE MASSE BLANCHE

Les manifestations ayant suivi le meurtre de George Floyd sont menées par des jeunes Noirs, souvent des femmes, un phénomène que l'on voit aussi en France, notamment avec Assa Traoré. Mais à l'opposé des soulèvements antiracistes depuis celui du quartier de Watts à Los Angeles en 1967, jusqu'aux manifestations ayant suivi le meurtre de Michael Brown par la police de Ferguson (Missouri) en 2014, les manifestantEs cette fois-ci sont mixtes. On voit beaucoup de jeunes et moins jeunes, blancs et blanches. Les sondages indiquent une évolution de conscience chez les Blancs et Blanches profonde et rapide. Une grande majorité sont d'accord pour dire que les abus policiers racistes existent à grande échelle. CertainEs sont certainement des chômeurs/ses qui font le lien entre une économie qui ne sert que les 1 % et la violence raciste. Cette prise de conscience de masse populaire et intercommunautaire constitue la base d'un mouvement antiraciste de grande envergure.

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DE TRUMP ET DES POLITIQUES

Depuis la Maison blanche, Trump lance des tweets qui expriment du bout des lèvres son regret pour le meurtre de Floyd, mais son vrai message est que les abus policiers sont l'œuvre d'une minorité de mauvais flics et que lui est là pour assurer l'ordre comme le *caudillo macho* qu'il croit être. Pour leur part, les Républicains qui contrôlent le Sénat, et les Démocrates, qui contrôlent la Chambre des députés, se sont rapidement précipités pour produire des projets de loi pour « réformer » les pratiques policières, tous plus superficiels les uns que les autres. Ils ne vont pas plus loin que l'interdiction de certaines « prises d'étranglement ». Le but commun entre les deux partis est à la fois d'apparaître

éventail de positions. Le centre syndical AFL-CIO de Seattle a voté le 17 juin l'expulsion des syndicats de la police.

Un point de départ dans ce débat est la contradiction entre les dépenses policières et le manque d'argent pour les écoles et les services sociaux qui sont réduits sans arrêt depuis le début de l'offensive néolibérale.

Des tentatives d'arrêter la violence raciste policière avec des ordonnances locales ont eu lieu mais sans grand succès. Dans la ville de Madison, capitale du Wisconsin, le conseil municipal progressiste a fait passer 160 ordonnances destinées à limiter l'emploi de la force policière. Mais la violence policière raciste n'a pas cessé. Dans les années 1960 des organisations noires étatsuniennes ont revendiqué que des conseils

communautaires contrôlent la police. Cela pourrait être une revendication transitoire qui peut mener la conscience de masse vers une critique anticapitaliste de la police comme arme des 1 %. En temps « normal » l'État compte sur une légitimité politique centrée sur les institutions de la démocratie bourgeoise. Mais comme on le voit avec les violences policières racistes et la violence dont la police est capable contre par exemple les manifestantEs et les grévistes, l'État bourgeois ne renoncera jamais à la



© SocialistAlternative.org

prêts à répondre aux appels à la réforme d'un côté et de canaliser les sentiments pour de vrais changements dans des directions qui ne remettent pas en cause la capacité d'employer la force, y compris la force majeure quand ils l'estiment nécessaire.

ÉLIMINER LE BUDGET DE LA POLICE

Au début du soulèvement les manifestantEs scandaient et les pancartes déclaraient « Black Lives matter » et « I can't breathe ». Après les premiers jours, on voyait des pancartes qui demandaient l'élimination des budgets de la police. La gauche étatsunienne se trouve en plein débat sur le contenu de cette revendication et l'on voit d'ores et déjà un grand

violence. En fin de compte, l'État comme nous le rappelle Engels est constitué par des bandes d'hommes armés, et comme a dit Malcolm X, « la violence est aussi américaine que la tarte aux pommes ». La violence policière raciste aux USA, qui a coûté la vie de George Floyd et tant d'autres, est inséparable de la répression, des inégalités, et de l'exploitation subies quotidiennement dans les quartiers et sur le marché du travail par les salariéEs de couleur. En fin de compte, la solution à la violence policière et à toute manifestation de racisme et d'inégalité, se trouve dans la transformation du système qui dépend de la menace et de l'exercice de la violence au service du capital. □

Impeachment de Bolsonaro : une nécessité pour le Brésil

PAR THAIS BUENO*

Le Brésil entre dans une nouvelle phase de contagion du coronavirus, avec une explosion du nombre de nouveaux cas, de décès et du phénomène de sous-déclaration de la maladie. La complète impréparation au niveau de la gestion militaire du ministère de la Santé exige une lutte politique de grande envergure pour défendre les mesures sanitaires indispensables. La principale cause de cette aggravation de l'ensemble des problèmes sanitaires, économiques et politiques du Brésil a un nom, et occupe actuellement le poste de Président de la république. Il s'agit de Jair Messias Bolsonaro.

Son gouvernement n'a jamais été aussi instable et, heureusement, diverses manifestations et protestations ont contribué à cette instabilité dans le but de virer le président pour mettre à bas sa politique et sauver le pays. La vague de manifestations internationales qui a commencé aux États-Unis passe par le Brésil, avec des manifestations qui unissent antiracisme et antifascisme, incarnées dans les mots d'ordre « Dehors Bolsonaro ! » et « Les vies noires comptent ! »

LA RÉVOLTE ANTIFASCISTE EST INTERNATIONALE

Les manifestations contre l'assassinat de George Floyd ont déclenché un grand mouvement antiraciste international, faisant descendre dans la rue de nombreux secteurs sociaux aux États-Unis et se diffusant dans le monde comme le premier grand mouvement international dans le contexte de pandémie du nouveau coronavirus. Ce mouvement représente un saut qualitatif et quantitatif, en se connectant aux luttes surgies avant le confinement social (comme les mouvements de 2019 ayant eu lieu en Équateur, Chili ou Hong Kong) et qui se sont maintenues latentes durant la crise mondiale, revenant sur le devant de la scène dans le contexte d'urgence économique et sociale.

La révolte antiraciste internationale acquiert toujours davantage un caractère antisystème, démontrant la relation indissociable entre le racisme et l'exploitation économique. L'unité entre la lutte du mouvement noir, des différentes

communautés immigrées, et des travailleurs et jeunes des secteurs non-racisés est une des caractéristiques de ce nouveau mouvement et l'antiracisme, dans différentes parties du monde, a ravivé de manière combinée les différentes revendications antérieures à la période pandémique. Dans le cas du Brésil, cette révolte a rejoint les mouvements contre Bolsonaro, ainsi que les mouvements féministes.

Une des similitudes entre le Brésil et les États-Unis est le danger des courants d'extrême droite, représentés par Donald Trump et Jair Bolsonaro. Dans le même temps, les deux pays ont été secoués par des mobilisations qui mettent en évidence la nécessité, pour toutes celles et tous ceux qui défendent la démocratie, de s'unir pour agir et affronter l'extrême droite et les dangers qu'elle représente. De plus, au Brésil, il est essentiel de construire une alternative politique indépendante de Bolsonaro, qui propose un programme d'urgence pour répondre aux intérêts de la majorité de la population brésilienne.

LA NATURE DE LA CRISE DU GOUVERNEMENT BOLSONARO

Sous le gouvernement Bolsonaro, le Brésil est devenu le nouvel épicerne de la pandémie de coronavirus. Nous atteignons la barre symbolique du million de cas, avec plus de 40 000 morts : le deuxième pays, en chiffres absolus, au classement mondial des victimes du Covid-19 (sans compter l'énorme quantité de morts et de cas non déclarés). Pourtant, c'est en Bolsonaro

que les grands patrons ont trouvé un porte-parole de la politique de réouverture des commerces à n'importe quel prix, même si cela impliquait de sacrifier des dizaines de milliers de vies. À cause de la politique fédérale de « flexibilisation » du confinement, le Brésil s'apprêtait à devenir, au cours du mois de juillet, le premier pays au monde en nombre de morts dus à la maladie, dépassant les États-Unis.

D'un autre côté, le gouvernement Bolsonaro n'a jamais été aussi instable et fragile qu'actuellement. Semaine après semaine, des franges, groupes, intellectuels et personnalités publiques qui l'ont soutenu durant la campagne présidentielle de 2018 abandonnent le navire et, parfois, entrent dans l'opposition au gouvernement. C'est une évidence si l'on prend l'exemple du Parti social libéral (PSL), au nom duquel Bolsonaro a été élu, et qui, maintenant, agrège un groupe d'opposants au président. Bolsonaro a quitté le PSL avec l'intention de fonder une nouvelle organisation avec un profil plus à droite que son ancien parti. Il a échoué dans la tentative de créer ce parti, qui devait s'appeler Alliance pour le Brésil.

Il y a des divisions au sein des différents secteurs de la droite brésilienne, comme celle existant entre, d'une part, les secteurs les plus idéologiques et les plus extrémistes et, d'autre part, les militaires pragmatiques, qui ont des postes au



gouvernement. Grosso modo, les premiers dénoncent les seconds, ainsi que les récentes manœuvres de Bolsonaro qui a tenté de négocier des accords et des postes avec des parlementaires du Centrão (extrême centre) – majoritaire au congrès fédéral. La contradiction qui caractérise ces manœuvres du président se situe dans l'opposition entre le discours contre les vieilles méthodes politiciennes à l'œuvre dans le pays, qui impliquaient des négociations et des accords entre le gouvernement et les parlementaires – méthode que Bolsonaro a combattues durant sa campagne, et le fait qu'il utilise désormais largement ces méthodes pour tenter de stabiliser son gouvernement.

Le départ de Sergio Moro (le juge qui avait joué un rôle majeur dans les accusations contre Lula) du ministère de la Justice est un autre élément important qui a intensifié la crise chez ceux d'en haut. En un sens, la nomination de Sergio Moro comme ministre de la Justice avait été une tentative de résoudre les contradictions entre le discours anti-corruption et les pratiques concrètes de la famille Bolsonaro. Contradictions qui, évidemment, ne pouvaient trouver de réelle solution.

L'effondrement du positionnement bolsonariste anti-corruption a isolé encore un peu plus le gouvernement, et a même conduit à la rupture de mouvements de jeunesse de droite, qui avaient construit sa campagne et qui, dorénavant, organisent des campagnes de boycott d'entreprises de propriétaires bolsonaristes.

La conduite du gouvernement, dont les règles semblent être plus semblables à celles des milices de Rio de Janeiro qu'à celles de « compliance » du Département d'État US, a débouché sur l'impossibilité d'un mandat présidentiel stabilisé. La défaite du gouvernement dans sa tentative d'intervenir politiquement dans les universités publiques démontre que le mouvement de la jeunesse pour l'éducation est toujours vivant, et qu'il est en mesure de mettre le gouvernement sur la défensive, comme nous avons déjà pu le voir au moment des événements de 2019, restés sous le nom de « Tsunami de l'éducation ».

Dans ce contexte, Bolsonaro a augmenté la présence des militaires au sein du gouvernement, comme au ministère de la Santé, concrétisant les menaces de rupture institutionnelle agitées par Eduardo Bolsonaro, fils du président et député, et par le président lui-même. Concernant le ministère de la Santé,

après le départ de deux ministres en moins d'un an et demi de gestion Bolsonaro, c'est un militaire qui a été nommé à ce poste, le général Eduardo Pazuello. Mais Pazuello est rapidement devenu l'objet de moqueries après sa première conférence de presse la presse, où il a fait preuve d'une grande ignorance en comparant le climat de la région Nordeste (une des plus chaudes du pays) au climat des pays de l'hémisphère Nord (plus froids).

La fragmentation de la droite bolsonariste peut aussi s'observer dans les États brésiliens, dans lesquels des gouverneurs, élus grâce au phénomène Bolsonaro, ont récemment rompu avec lui pour entrer dans l'opposition. Les principaux exemples se trouvent à São Paulo, avec le gouverneur João Doria, et à Rio de Janeiro, avec le gouverneur Wilson Witzel.

La rupture de ces personnalités avec Bolsonaro a entraîné une radicalisation vers la droite des discours de ceux qui forment encore la base du soutien à Bolsonaro et, dans le même temps, des enquêtes sur des fake news ont été conduites contre ces soutiens. Par exemple, Sara Winter, une des leaders de l'extrême droite, a été arrêtée pour avoir été impliquée dans des opérations de diffusion de fake news sur les



Jair Bolsonaro avec le président américain Donald Trump (mars 2019).
© Palácio do Planalto / Wikicommons

réseaux sociaux.

La compréhension de l'ensemble de ces processus n'est pas achevée, mais on peut identifier un facteur déterminant quant à leur origine : l'absence de politiques publiques pour résoudre l'immense crise sociale, économique et sanitaire au Brésil, résultant d'une politique mortifère contre les Brésiliens et aggravée par la situation causée par le Covid-19. La pandémie en est arrivée à une phase si aigüe qu'elle a fait faire machine arrière au président par rapport à son propre discours négationniste et anti-science, au point qu'il a eu parfois besoin d'utiliser des masques de protection, lors d'événements publics, pour se protéger du coronavirus.

LA REPRISE DES ACTIONS DE RUE

La conjuration du risque d'une escalade autoritaire du gouvernement Bolsonaro au Brésil est liée à la mobilisation antiraciste internationale née de l'assassinat de George Floyd. Elle a amené à la reprise des actions de rue contre le gouvernement, cette même rue qui avait été jusqu'alors occupée seulement par les bolsonaristes. Ce pas en avant a déjà permis d'obtenir l'appui de l'opinion publique et de réduire l'impact des fréquentes manifestations d'extrême droite. Le soutien d'une partie importante de la presse à l'agenda démocratique a donné davantage de vigueur à cet ample mouvement d'opposition, qui, selon les enquêtes d'opinion, grandit chaque jour. Malgré les doutes d'une partie de la gauche (aller manifester dans la rue ou pratiquer l'isolement social par peur du Covid ?), le principal axe qui ressort de la mobilisation est que virer Bolsonaro du pouvoir est la principale mesure de santé publique que nous devons obtenir actuellement au Brésil. Dans ce sens, l'intervention des mouvements sociaux et du PSOL ont été exemplaires. La présence de ses militants a été massive dans les actions anti-Bolsonaro, tout comme celle de ses parlementaires, comme Sâmia Bomfim, David Miranda, Glauber Braga et Fernanda Melchionna, cette dernière comme présidente du groupe parlementaire PSOL au congrès fédéral.

Le Brésil connaît un processus de lutte de la communauté noire, contre les violences policières et le racisme structurel, avec les cas emblématiques de morts d'enfants, comme João Pedro, Gustavo, Agatha ou le petit

Miguel. Il faut, dans la même perspective, se souvenir que, dans divers États comme le Pará et Ceará, il y a eu une forte répression policière contre les manifestations anti-Bolsonaro, qui doit nous alerter quant au risque de devoir faire face à des actions politiques des forces policières en défense de Bolsonaro. Cette tension augmente de plus en plus, accroissant les risques d'actions autoritaires de la part des forces de « sécurité », mais aussi l'indignation d'une large majorité de la population contre les actions de ce type. Le risque d'une issue autoritaire ne peut être minoré, mais la ligne de crête est ténue et l'on ne peut exclure une démoralisation des officiers.

Les actions à São Paulo, Rio de Janeiro, Brasilia et Porto Alegre, parmi toutes celles qui ont eu cours dans le pays, sont l'expression du passage dans la rue de l'opposition à Bolsonaro, avec la participation du mouvement noir, qui pose l'antiracisme et l'antifascisme comme des problèmes intrinsèquement liés. L'entrée en scène de différents secteurs sociaux dans l'opposition au gouvernement provoque une radicalisation vers la droite de Bolsonaro. Mais celle-ci a lieu dans un rapport de forces beaucoup plus dégradé, en sa défaveur, qu'au début de son mandat.

Le futur est incertain, mais il sera sans aucun doute complexe et difficile. La crise sanitaire tend à s'approfondir encore plus, avec des plans de levée des quarantaines différenciées selon les États, et les difficultés pour le réseau de santé publique d'apporter les soins nécessaires aux malades en pleine crise du coronavirus. La tension entre les gouverneurs des différents États et l'administration fédérale s'approfondit, laissant peu de possibilité de retour aux relations de coopération qui ont précédé. Dans le même temps, la responsabilité de l'aggravation de la crise de la santé publique tend à se porter sur Bolsonaro et sa politique négationniste et anti-scientifique. Ce qui peut entraîner un renforcement de secteurs de la droite plus traditionnelle, différente de la droite bolsonariste, avec la possibilité que cette vieille droite se rapproche, malgré elle, des positions démocratiques, même si elle ne pourra pas les soutenir jusqu'au bout. Ainsi, alors que cette droite traditionnelle prétend défendre les récentes manifestations pro-démocratie, les États gouvernés par ce pôle

ne défendront pas un développement des services publics, ni des changements dans le fonctionnement de la police, comme cela peut se passer à São Paulo ou Rio de Janeiro.

La crise sanitaire exige de la gauche qu'elle précise son programme et sa stratégie. Avoir repris la rue aux fascistes est une victoire, un gain qui doit être préservé, en maintenant le dialogue avec la population, dans l'objectif de la construction d'une majorité sociale renforcée pour mettre en déroute Bolsonaro. Pour la prochaine période, il est important de continuer à présenter des mesures concrètes de santé pour affronter la pandémie, ce qui passe par plus d'investissements dans le Système unique de santé (SUS), des conditions de travail sûres pour les personnels soignants, la mise en œuvre d'une politique de tests massifs dans la population, etc. Il est également fondamental de lutter pour prolonger l'allocation d'urgence de 600 reals (environ 100 euros) jusqu'à la fin de l'année, et pour que les gouvernements prennent des mesures pour lutter contre les nombreux cas de violence domestique durant la période du confinement. Ces demandes doivent être au cœur de nos revendications : ce sont les principaux éléments qui permettent de construire une polarisation entre, d'une part, la lutte pour la défense de nos vies, et d'autre part, la lutte pour la défense d'une économie mortifère, menée par Jair Bolsonaro et son ministre de l'Économie, Paulo Guedes.

Au Brésil, la demande d'impeachment de Bolsonaro est ce qui unifie l'opposition car le président est actuellement le plus grand obstacle dans la lutte pour une vie digne. Dans cet objectif, une déclaration internationale a été publiée, en défense de l'éviction de Bolsonaro de la présidence du Brésil. Sur le sol brésilien, elle compte déjà plus de 1,2 million de signatures. Nous avons besoin de toutes les forces, à l'intérieur et à l'extérieur du Brésil, pour dégager Bolsonaro du pouvoir et sauver le pays. Dehors Bolsonaro ! Les vies noires comptent ! □

***Thais Bueno est géographe, militante du PSOL et membre du Groupe de Travail International du MES. Ce texte a été écrit à partir des « Notes Brèves sur la conjoncture », du secrétariat national du Mouvement de la Gauche Socialiste (MES), courant interne du PSOL.**

Les mobilisations contre le racisme et les violences policières donnent une tonalité explosive à la sortie du confinement

PAR JULIEN SALINGUE

Une formidable accélération politique. C'est ainsi que l'on peut décrire ce que nous avons vécu ces dernières semaines autour de la question du racisme et des violences policières. Bien malin serait celui qui aurait pu affirmer, il y a un mois, que ces thématiques allaient occuper une place centrale dans le débat public, au point qu'Assa Traoré soit invitée en plateau sur BFM-TV et que Christophe Castaner soit contraint de faire des annonces très mal reçues par les syndicats de policiers... avant de rétro-pédaler. Un rapport de forces est bel et bien engagé.

La mort de George Floyd aux USA, et les mobilisations qui s'en sont suivies, ont évidemment joué un rôle de déclencheur dans la séquence que nous connaissons actuellement. Il serait toutefois particulièrement erroné de considérer, comme le font certains éditorialistes et responsables politiques, que les importantes manifestations qui ont eu lieu en France ces dernières semaines ne seraient qu'une forme de mimétisme de ce qui se passe aux USA. Dans l'hexagone comme ailleurs, se combinent en effet des problématiques communes au niveau international et des problématiques spécifiques liées aux histoires nationales.

RACISME STRUCTUREL

L'argument selon lequel « la France, ce n'est pas les États-Unis », visant à

disqualifier la dénonciation du racisme structurel en France, a, à ce titre, autant de consistance que l'argument « Israël, ce n'est pas l'Afrique du sud », brandi contre celles et ceux qui qualifient Israël d'État d'apartheid. Il n'y a jamais de stricte équivalence entre deux situations historiques et/ou nationales, ce qui n'empêche pas d'identifier des processus similaires et de regrouper des situations sous un « label » commun. Viendrait-il à l'idée de qui que ce soit d'affirmer que l'on ne peut pas parler de démocratie représentative en France et aux USA au prétexte que « la France, ce n'est pas les États-Unis » ?

Le déni collectif qui a pu s'afficher dans les médias dominants face au caractère systémique du racisme fait d'ailleurs précisément partie de la mécanique du... racisme systémique, dont l'une des

conditions de reproduction est son « auto-négation » par sa dilution dans une dénonciation de « mauvais comportements » individuels. Notons que ce phénomène fait écho aux discours affirmant qu'il existerait des « hommes sexistes » et

IL SE PASSE « QUELQUE CHOSE »

des « comportements sexistes » mais niant le caractère structurel de l'oppression des femmes... Ces derniers jours, cette attitude vis-à-vis du racisme a été poussée jusqu'à la caricature, avec la répétition *ad nauseam* de la formule « Il y a des policiers racistes mais il n'y a pas de racisme dans la police ».

Les mobilisations antiracistes de ces dernières semaines, quand bien même elles ne se poursuivraient pas au même rythme, ne sont pas un feu de paille, et traduisent des dynamiques profondément ancrées dans la société. Lorsque, le 30 mai, des milliers de sans-papiers et leurs soutiens défilent dans les rues de Paris malgré une interdiction préfectorale, c'est qu'il se passe « quelque chose ». Lorsque, le 2 juin, des dizaines de milliers de personnes, très majoritairement des jeunes, voire des très jeunes, racisés, issus des quartiers populaires, se retrouvent devant le TGI de Paris autour de mots d'ordre particulièrement radicaux, là encore malgré une interdiction préfectorale, c'est qu'il se passe « quelque chose ». Idem avec le succès de la journée du 13 juin et les dizaines de milliers de personnes sur une place de la République que l'on n'avait pas vue depuis des années aussi remplie... Entre ces deux dates, de nombreux rassemblements et manifestations ont eu lieu aux quatre coins du pays (Toulouse, Lyon, Bordeaux, Rouen, Rennes, Marseille, Lille, etc.), qui témoignent là encore de



Rassemblement demandant justice pour Adama Traoré et George Floyd, Paris, 2 juin 2020. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

la profondeur de la mobilisation.

Oui, il existe un racisme institutionnel en France, qui s'exprime tout autant dans les politiques criminelles à l'égard des migrantEs et des sans-papiers que dans la pratique systématique des contrôles au faciès, souvent à l'origine des crimes policiers. Et c'est contre ce racisme institutionnel que des dizaines de milliers de personnes se lèvent aujourd'hui, au premier rang desquelles les « premierEs concernéEs », pas contre des idées dangereuses ou des comportements individuels intolérables.

POLARISATION

Le mouvement qui s'est enclenché en France a installé dans le débat public la thématique des pratiques violentes de la police et, au-delà, celle des discriminations systématiques, institutionnelles, dont sont victimes les populations racisées. Ce faisant, la mobilisation contribue à dévoiler un peu plus les positions des uns et des autres, et l'on assiste, de toute évidence, à un phénomène de polarisation autour de la question des violences policières.

La plupart des éditorialistes, qui donnent souvent le ton du débat public, sont contraints de reconnaître que la massivité des mobilisations témoigne de l'existence d'un « problème » bien réel, mais s'offusquent lorsqu'ils entendent prononcer les mots « racisme systémique » ou « police raciste ». À l'arrivée, tout en concédant quelque légitimité aux revendications portées dans les manifestations, ils se placent néanmoins du côté de l'ordre établi.

L'extrême droite et la droite extrême jouent, sans surprise, leur partition, et se posent en meilleurs défenseurs des policiers (version Marine Le Pen ou Éric Ciotti) et des blancs (version Génération identitaire et Marion Maréchal). L'action menée par Génération identitaire lors de la manifestation parisienne du 13 juin, avec le déploiement d'une banderole contre le « racisme anti-blanc », est un révélateur non seulement de ce phénomène de polarisation, mais aussi de la confiance manifeste de l'extrême droite, dans l'une de ses versions les plus radicales, qui doit nous interpeller.

LES (FAUX) PAS EN AVANT DU POUVOIR

Du côté du pouvoir, une fois de plus incapable de gérer une crise, des signaux contradictoires ont été donnés dans un

premier temps : d'un côté, le discours de Castaner prônant la fin de l'utilisation de la clé d'étranglement ou la suspension des policiers coupables de racisme, et l'intervention de Macron auprès de la ministre de la Justice pour qu'elle se penche sur le cas d'Adama Traoré ; de l'autre, une défense de l'institution policière, une dénonciation des « violences » des manifestantEs, un refus d'autoriser les manifestations. Mais cet intenable « en même temps » macronien n'a pas duré, et les masques sont vite tombés.

Il aura suffi que les syndicats policiers aboient un peu plus fort que d'habitude pour que le pouvoir, également sous la pression de l'extrême droite, en reviennent aux fondamentaux, quitte à se dédire, comme dans le cas de Christophe Castaner qui a « dû » revenir sur l'interdiction de la clé d'étranglement. Et c'est Macron lui-même qui a sifflé la fin de la récré le 14 juin, assurant la police de son soutien total, n'ayant pas un mot sur les violences policières et parlant de « communautarisme » et de « séparatisme » à propos des manifestantEs.

CRISPATION IDENTITAIRE

Des mots qui font écho à ceux de l'extrême droite la plus rance, laissant entendre que les manifestations de ces dernières semaines, explicitement tournées contre le racisme et les violences policières, auraient un lien quelconque avec des revendications « communautaristes » ou, pire encore « séparatistes ». Aurions-nous manqué les banderoles revendiquant l'autodétermination de la Seine-Saint-Denis ?

La situation ne prête malheureusement pas à rire. Car lorsque de jeunes manifestantEs noirs et arabes crient « égalité » et qu'on leur répond « communautarisme », c'est une certaine vision de la société qui s'exprime... *A fortiori* lorsque Macron en rajoute en déclarant : « *La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. Elle n'oubliera aucune de ses œuvres. Elle ne déboulonnera pas de statues.* » La boucle est – quasiment – bouclée : en confondant sciemment mémoire et histoire, Macron, malgré quelques formules creuses supposées témoigner de son « ouverture », renvoie la critique des crimes du colonialisme à une position « anti-républicaine ».

Tel est, au passage, l'un des paradoxes de la position de nombre de pourfendeurs du « communautarisme » : (feindre de) ne pas se rendre compte qu'en renvoyant des personnes revendiquant l'égalité des

droits à une supposée « communauté » au nom de laquelle ils et elles se mobiliseraient, voire en les accusant de vouloir se « séparer » du reste de la population, ils se livrent eux-mêmes à un exercice d'auto-affirmation identitaire, exprimant leur adhésion à un ordre raciste au sein duquel chacunE doit rester à la place qui lui est assignée, fût-elle subalterne.

ASSUMER LA RADICALITÉ

Aucune forme de déception, bien évidemment, quant aux positions de Macron, car on n'en attendait pas moins d'un gouvernement affaibli et dépendant de ses bonnes relations avec la police, sur-sollicitée pour faire taire la contestation sociale. Celles et ceux qui ont cru voir autre chose que de la fébrilité du côté du pouvoir, pronostiquant des décisions satisfaisant, même partiellement, les aspirations des manifestantEs, en sont pour leurs frais. Macron et les siens ne sont en dernière instance que le personnel politique des classes dominantes et, en aucun cas, ils ne lâcheront les flics, piliers essentiels du maintien de l'ordre capitaliste.

Ce retour aux fondamentaux montre l'ampleur du chemin qui reste à parcourir dans la construction du rapport de forces. Les collectifs contre les violences policières, au premier rang desquels le comité Adama, ont montré leur force d'attraction, leur détermination et leur capacité à garder le cap malgré les pressions et les attaques ordurières, et nous continuerons de leur apporter tout notre soutien. Reste à savoir si l'ensemble de la gauche sociale et politique est prête à se joindre pleinement à la lutte, sans tentation substitutiste et en assumant la nécessaire radicalité du combat face à des flics de plus en plus déchaînés, un pouvoir autoritaire et une extrême droite plus que jamais en embuscade.

Un rapport de forces est engagé, qu'il s'agit de continuer à construire en refusant toutes les diversions, qu'elles viennent du pouvoir ou d'une certaine « gauche » qui brille depuis de longues années par son absence dans les luttes contre le racisme et contre les violences policières, quand elle n'a pas été elle-même la cible légitime de ces combats lorsqu'elle était au pouvoir. Un rapport de forces qui a déjà, en outre, commencé à contribuer à modifier le climat politique et social global, donnant une explosivité à la sortie du confinement et jouant le rôle d'encouragement à l'ensemble des mobilisations. □

L'emploi comme enjeu central

PAR ROBERT PELLETIER

Licenciements, suppressions de postes, fermeture de sites sont au cœur de la question sociale depuis le milieu des années soixante-dix. La conjonction de la première grande crise économique du capitalisme de l'après-guerre (1973) et de la volonté patronale de ne pas voir perdurer les conditions sociales notamment en matière d'organisation du travail de la mobilisation ouvrière de Mai-juin 68 va entraîner une profonde réorganisation de l'appareil productif et de tous les secteurs associés (distribution, commerce, bancaire, etc.).

Ces restructurations vont s'incarner dans trois directions. D'abord dans ce qu'on appelle la mondialisation de la production permettant la recherche de pays, de régions au moindres « coûts » du travail et la mise en concurrence de sites sur l'ensemble de la planète. Dans le même temps, la restructuration des grands sites de production avec l'externalisation de productions intermédiaires, de tâches plus ou moins éloignées du « cœur » d'activité permettant là aussi une mise en concurrence de sous-traitants, équipementiers, multiples entreprises de services jonglant entre la qualité de prestation et la réduction des masses salariales. Et enfin une précarisation généralisée du salariat, en partie liée aux externalisations qui a entraîné la multiplication des contrats aux garanties affaiblies, au développement de l'intérim, l'introduction de nombreux prestataires. Même si le CDI reste majoritaire, les conditions de sa mise en œuvre ne sont plus tout à fait synonymes de garantie de l'emploi. Dans le même les multiples attaques dans la fonction publique visant la réduction du nombre d'emplois statutaires, voire la privatisation entière de secteurs d'activité. Un ensemble de processus qui a largement entamé les capacités de riposte des salariéEs non seulement en matière de préservation de l'emploi mais aussi en matière de salaires et de conditions de travail. Voire plus généralement l'affaiblissement des ripostes contre les attaques concernant la fonction publique, la santé, la protection sociale, les retraites... et le Code du travail plus globalement.

DES RÉSISTANCES MULTIFORMES

Mis en place en 1989, après les mobilisations contre les fermetures dans la sidérurgie lorraine, et prenant la place de l'autorisation administrative de licenciement, les plans sociaux d'entreprise visent à encadrer les licenciements massifs par une procédure de dialogue social avec consultation des institutions représentatives du personnel (IRP: comité d'entreprise, comité central d'entreprise). La procédure va évoluer en Plan de sauvegarde de l'emploi – bien mal nommé – au fil des décennies qui vont voir se multiplier fermetures de sites et plans de licenciements. Les procédures de PSE vont mettre en évidence, pour l'essentiel, les fermetures de sites et plans de licenciements dans les grandes entreprises au fil des restructurations d'un grand nombre de secteurs : électronique, filière automobile, agro-alimentaire, sidérurgie, commerce, etc. Ce système est encore, pour la bourgeoisie, trop protecteur et sera mis à mal par une série d'attaques contre les IRP et leur quasi-paralysie au travers des dernières modifications du Code du

travail par les lois travail de Hollande et Macron.

Si on peut pointer quelques succès lors de premières luttes comme SBFM, Fonderies du Poitou, Ford, l'actualité récente nous rappelle le caractère toujours provisoire de ces succès. À



Manifestation des salariéEs de Renault Choisy contre la fermeture de l'usine, le samedi 6 juin 2020. © Photothèque Rouge / Antoine Larrache

l'opposé, on trouve toute une série de défaites qui ont marqué la situation sociale et politique nationale mais aussi ont laissé de profondes et douloureuses empreintes dans les régions concernées : Daewoo, Metaleurop, Lu-Danone, Continental, Honeywell,

Cellatex, Technicolor, Molex, New Fabris, Goodyear, PSA Aulnay, et bien d'autres encore.

Face à ces attaques, si les résultats ont été divers, les ripostes ont été organisées de multiples façons. Les grands coups de colère au moment des annonces ont souvent marqué les esprits et imposé aux employeurs et/ou aux gouvernements de repousser les échéances, d'alourdir la facture pour les uns ou les autres. C'est ainsi que les menaces de pollution à Metaleurop ou Cellatex, ou de « tout faire sauter » à New Fabris ont permis d'obtenir des PSE « exceptionnels » sans réussir à empêcher la liquidation des sites et des emplois. Les succès, ô combien provisoires, des salariéEs de la SBFM en 2009 ou de Ford en 2011, s'expliquent au moins en partie par des mobilisations qui ont associé celles des salariéEs et de la population locale, voir régionale avec l'appui d'élus aux motivations variables. Plus

et ont même débouché sur des victoires juridiques comme maigres consolations. Plus près dans le temps, la mobilisation des « Lions » de PSA Aulnay ou des Ford 2018, malgré la médiatisation et les actions répétées et acharnées, n'ont également pas empêché des fermetures décidées par les employeurs.

DES ATTAQUES EN PROFONDEUR EN MATIÈRE D'EMPLOI...

Parallèlement à ces années de mobilisations, les caractéristiques de l'emploi ont profondément modifié les conditions dans lesquelles elles se construisent. Il y a plusieurs grandes lignes de modifications. Une augmentation régulière des CDD dans l'emploi par rapport aux CDI qui les situent autour de 12 % mais avec une forte croissance des CDD dits d'embauche passant de 76 % en 1993 à 87 % des embauches en 2017.

De son côté, l'intérim, légalisé en

1972, a connu un développement considérable. En

équivalents temps plein, le nombre d'intérimaires a quintuplé entre 1985 et 2009, passant de 123 585 individus en 1985 à 637 900 en 2009, pour retomber à 447 348 personnes en 2009 et atteindre le niveau de près de 850 000 en 2019 – toujours en équivalents temps plein. En 2014, un jeune salarié, comme un salarié de 25-49 ans, est quatre fois plus souvent intérimaire qu'en 1982. Les missions d'ouvriers représentent en effet 80 % des détachements parmi lesquels plus de la moitié ne dis-

posent d'aucune qualification. Au total à l'entrée de 2020 il y avait près de 2 800 000 intérimaires dont 39 % dans l'industrie et 35 % de moins de 25 ans. Ces évolutions dans les mouvements de main-d'œuvre s'accompagnent d'une forte hausse des contrats de très

courte durée ; en 2017, 30 % des CDD ne durent qu'une seule journée.

Un système de sas qui permet de « filtrer » les embauches en termes d'attitude dans le travail bien au-delà de la stricte question de la compétence professionnelle¹. Au total, on a assisté à une entreprise malheureusement plutôt réussie de déstructuration du salariat qui passe par une démolition consciencieuse des collectifs de travail. Ces modifications dans la structuration du salariat constituent un des éléments centraux dans les difficultés de mobilisation que nous connaissons depuis plusieurs années. Elles expliquent également en partie la chute des effectifs syndicaux, la quasi-disparition des militantEs politiques dans les entreprises, toutes réalités alimentées également par l'alignement politique de plus en plus complet des partis de « gauche » sur celui des partis classiquement qualifiés de bourgeois.

...AGGRAVÉES PAR LA DOUBLE CRISE ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE

L'actuelle « crise » économique plonge ses racines bien en amont de la pandémie du Covid-19. Les conditions de la mobilisation contre les conséquences en termes d'emploi et de licenciements sont rendues plus difficiles par l'impact de la pandémie sur les conditions de vie et de travail de la majorité du salariat.

L'UNEDIC estime que fin 2020, l'assurance-chômage indemniserait 630 000 personnes de plus que fin 2019, passant de 2,8 millions à 3,4 millions de chômeurs indemnisés qui ne représentent qu'environ la moitié des inscrits à Pôle emploi. Ces chiffres en eux-mêmes déjà violents pourraient être aggravés en cas de reprise de la pandémie que ce soit en France ou dans d'autres pays industrialisés ou de reprise de l'activité économique plus « molle » que celle prévue par les économistes. D'ores et déjà, l'INSEE a annoncé à la fin du premier trimestre 2020 que l'emploi salarié avait chuté de 2 % par rapport au trimestre précédent, soit une destruction nette d'emplois de 502 400. Ces destructions sont concentrées dans le secteur privé (-497 400, soit -2,5 %). L'intérim s'effondre avec une baisse de -40,4 %, soit -318 100 emplois. Hors intérim, l'emploi salarié baisse de 0,7 % (-184 300 emplois²)...



tard, l'explosion de colère et la brutalisation de la sous-préfecture de Creil à l'annonce de l'échec des procédures légales chez Continental, tout comme la guérilla judiciaire et militante des Goodyear ont contraint les employeurs et l'État à mettre la main au portefeuille

CONSTRUIRE LES RIPOSTES

Depuis plusieurs semaines, les annonces de suppressions de postes se multiplient dans plusieurs secteurs. Le commerce, l'aéronautique, le secteur aérien, l'automobile, les banques, le secteur pétrolier annoncent des milliers voir des dizaines de milliers de suppression de postes sous tendant ici ou là des fermetures de sites. Dans l'automobile, ces annonces ont suscité des coups de colère quasi instantanés. À la Fonderie de Bretagne, chez Renault Maubeuge et Choisy, aux fonderies Alu et Fonte du Poitou, des débrayages massifs, arrêts de production ont répondu à ces annonces et provoqué des reculs partiels et provisoires destinés à éviter tout processus de contagion. S'appuyant sur toutes les finesses et traquenards du dialogue social et sur les tergiversations des directions syndicales, patronat et gouvernement tentent de faire rentrer dans le rang la colère qui s'est exprimée. Scepticisme et attentisme issus de la réalité sociale et des bilans des mobilisations plus ou moins récentes pèsent sur les capacités de réaction des salariéEs.

Dans le mouvement syndical, les réponses sont deux ordres : on a du côté des syndicats prétendument réformistes l'acceptation

des grandes options décidées par le gouvernement agrémenté des grandes messes du dialogue social. De l'autre côté, celui de la CGT essentiellement, des propositions de maintien de l'emploi au moyen de projets industriels dits alternatifs ou du « produisons en France », du productivisme et du déni de la dimension écologique qu'ils tentent de faire rentrer dans le dialogue social.

Pour tenter de dépasser la relative atonie, à cette étape, des ripostes, il faut d'abord populariser le plus largement possible les mobilisations non seulement d'un secteur mais de l'ensemble des branches d'activité, sans oublier de ce qui peut exister au-delà des frontières dans la mesure où nombre de ces liquidations d'emplois s'inscrivent dans des stratégies internationales de grands groupes avec les conséquences sur les sous-traitants, fournisseurs,

prestataires. La revendication centrale reste l'interdiction des licenciements malgré son caractère propagandiste et le fait qu'elle ne soit envisageable que dans le cadre de la construction d'un rapport de forces conséquent. Par l'interdiction des licenciements, on veut parler de tous les licenciements, ce qui permet de poser les bases de l'unité de l'ensemble des salariéEs, d'une entreprise ou d'un site, quel que soit le statut – CDI, CDD, intérimaires, prestataires... Cette revendication doit être liée à celle de la réduction du temps de travail sans perte de salaire ni accroissement de la productivité impliquant une aggravation des conditions de travail, et à ce qui tourne autour de la prise en compte des impératifs écologiques. La réorientation des productions s'est invitée dans les discussions pen-

par les conséquences en matière d'emplois induits et d'appauvrissement de l'ensemble d'une région. La difficulté est de combler le plus possible le fossé qui peut exister entre nos mots d'ordre propagandistes et les préoccupations légitimes de salariéEs cherchant à préserver un minimum que ce soit des dispositifs de pré-retraites qui correspondent au désir d'arrêter de se tuer au boulot, du « chèque » amélioré par la mobilisation. Cet objectif ne saurait être atteint par le simple effet d'une juste propagande. C'est dans l'action, dans la prise en charge de leurs actions et mobilisations que les salariéEs prennent conscience des enjeux et prennent confiance dans leur capacité à faire reculer le patronat. Tout en combattant pied à pied tout ce qui tourne autour des idées de concurrence

entre boîtes, entre services, entre salariéEs et contre les sites d'autres pays, y compris au travers de relocalisations qui ne sont souvent qu'une étape différente dans l'augmentation de la productivité, de maximisation des profits.

La réalité des ripostes dans l'automobile, le développement de mobilisations contre les violences policières et racistes, en écho aux mobilisations dans le secteur hospitalier ou sur les préoccupations

écologiques, construisent une ambiance propre à des accélérations dans la construction de luttes dans différents secteurs. Les tâches des militantEs révolutionnaires sont faites à la fois des axes de propagande pointés ci-dessus, de l'aide à la circulation des informations sur les luttes et à leur coordination. Les questions de l'unité de la classe ouvrière (au sens large, comme on dit) et la mise en place d'organes d'auto-organisation devant compléter notre « boîte à outils ». □



© Facebook Chbscgt Lorient

nant la pandémie autour notamment des secteurs de l'automobile, de l'aviation et de tout ce qui concerne les transports, l'énergie, ainsi que la distinction parfois difficile entre activités utiles ou inutiles voire dangereuses. Si ces revendications constituent le socle des mobilisations, cela ne doit pas nous interdire de nous retrouver aux côtés des salariéEs qui se battent ici pour un repreneur, là pour la réintégration dans un groupe, ailleurs pour une nationalisation ou plutôt, de notre point de vue d'une expropriation qui ne permet pas à des capitalistes de s'engraisser aux dépens de l'État selon la logique de socialisation des pertes et de privatisation des profits³. La préservation d'un emploi, même pour quelques années, peut non seulement être fédératrice, permettre une mobilisation large dans l'entreprise, mais aussi construire une solidarité locale justifiée

1) Des processus parfaitement décrits dans Stéphane Beaud, Michel Pialoux, Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, La Découverte, 1999 puis 2012

2) Voir les articles de Gaston Lefranc dans ce numéro

3) Voir l'article La lutte des Ford et la politique du NPA : une réponse à Lutte ouvrière, <https://npa2009.org/idees/entreprises/la-lutte-des-ford-et-la-politique-du-npa-une-reponse-lutte-ouvriere>

Une troisième loi de finances rectificative pour donner des milliards supplémentaires aux patrons

PAR GASTON LEFRANC

Entre mars et juin, le gouvernement aura fait adopter trois lois de finances rectificatives, consacrées essentiellement à donner des dizaines de milliards au patronat, et quelques miettes au reste de la société. Plus le temps passe, plus l'ampleur de la crise est revue à la hausse... et plus les milliards distribués sont eux aussi revus à la hausse.

Fin mars, avec la première loi de finance rectificative, le gouvernement a budgété 45 milliards d'aide au patronat. Mi-avril, avec la deuxième, ce sont 100 milliards. Fin juin, ce seront environ 120 milliards. Si on ajoute les prêts garantis par l'État, ce que fait le gouvernement dans sa présentation, on atteint le chiffre astronomique de 350 milliards pour le patronat.

Le gouvernement prévoit désormais une chute du PIB de 11 % en 2020, une baisse de la consommation de 10 % et un effondrement de l'investissement des entreprises de 24 %.

120 MILLIARDS POUR LES PATRONS, UNE DIZAINE POUR LE RESTE DE LA SOCIÉTÉ

Ces aides pour le patronat se décomposent de la façon suivante :

- 31 milliards pour le financement du chômage technique. Cette enveloppe est sans cesse revue à la hausse. En avril, environ un salarié du privé sur trois était en chômage technique, et les administrations publiques ont financé à 100 % (jusqu'à 4,5 Smic) ce que les entreprises versaient aux salariés (84 % du salaire net). Depuis le 1^{er} juin, les entreprises paient 15 % de ce qui est versé aux salariés. Dans le même temps, les entreprises ont massivement fraudé¹ : un quart d'entre elles environ ont fait travailler en toute illégalité leurs salariés, sachant très bien que le gouvernement laisserait faire...

- 8 milliards pour un fonds de

solidarité pour les petites entreprises.

- 20 milliards pour un fonds de renflouement des grandes entreprises : ils sont destinés à financer l'entrée de l'État dans le capital des entreprises « stratégiques » afin de les renflouer en fonds propres et les maintenir à flot (ainsi que soutenir leurs cours boursiers).

- 43 milliards pour des plans d'aide sectoriels (18 milliards pour le tourisme, 15 pour l'aéronautique, 8 pour l'automobile, 1,3 milliards pour la culture, 0,7 milliard pour les entreprises technologiques) sous forme d'exonération de cotisations, d'impôts et autres aides.

- 20 milliards environ sous forme d'aides diverses (surtout report ou annulation de cotisations et d'impôts, etc.) pour les autres secteurs.

Pour le reste de la société, la deuxième loi de finances rectificative prévoyait 8 milliards pour la santé (dont 4 milliards pour les personnels), et un peu plus d'un milliard pour la prime des fonctionnaires et l'aide aux ménages pauvres. La troisième loi de finances ajoute des clopinettes, avec 200 millions pour l'hébergement d'urgence, 155 millions pour les jeunes pauvres de moins de 25 ans, 283 millions pour le programme « vacances apprenantes » pour les jeunes scolarisés... et 7 millions pour lutter contre les violences faites aux femmes. Cela fait en tout une dizaine de milliards pour toute la société, un douzième de ce qui est versé aux patrons.

UNE ÉCONOMIE DE GUERRE AU SERVICE DU PATRONAT

Le gouvernement compte aller plus loin que ces mesures d'urgence pour le patronat. Le taux de l'impôt sur les sociétés baisse chaque année jusqu'en 2022 (pour atteindre 25 % en 2022 contre 33 % en 2017). Darmanin a indiqué être ouvert à une baisse, voire à une suppression d'un certain nombre d'impôts sur la production (contribution économique territoriale, contribution sociale de solidarité, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) en 2021. Alors que le déficit public explose (il devrait dépasser 11 % en 2020), le gouvernement veut amplifier le choc fiscal en faveur des entreprises... Pas très compliqué de deviner qui va être appelé à payer la facture ! Dans son intervention du 14 juin, Macron a déclaré : « *Nous ne financerons pas ces dépenses en augmentant les impôts. Notre pays est déjà l'un de ceux où la fiscalité est la plus lourde [...] la seule réponse est de bâtir un modèle économique durable plus fort, de travailler et de produire plus* ». Autrement dit, il faut améliorer la compétitivité des entreprises (en baissant leurs « charges »), faire travailler davantage les salariéEs, qui seront donc les seuls à se sacrifier pour le pays... Mais cela ne suffit pas encore : un stade supplémentaire va être franchi





avec le subventionnement des salaires, voire même de l'investissement des entreprises. Ce sont des mécanismes typiques de l'économie de guerre pour restaurer la rentabilité des entreprises. L'Institut Montaigne propose que « *L'État subventionne à hauteur de 10 % l'investissement domestique de toutes les entreprises*² ». Trois économistes du premier cercle macronien³ proposent que l'État subventionne les salaires (jusqu'à 30 % !) versés par les entreprises des secteurs en difficulté. Alors que ces économistes ou le patronat ne cessaient de répéter qu'il fallait réduire les dépenses publiques, que l'État était « en faillite », Geoffroy Roux de Bezieux déclare aujourd'hui que « *l'orthodoxie budgétaire est une mauvaise idée* », et que « *le niveau absolu de dette n'est pas le problème*⁴ » ! Il faut mesurer l'ampleur et l'ignominie de ce projet : faire prendre

en charge par la collectivité une grande partie des « coûts » des entreprises pour restaurer les profits. Bien entendu ces économistes ne s'attardent pas sur la contrepartie de cette économie de guerre : la baisse massive du niveau de vie des travailleurs/ses. Car il n'y a pas d'argent gratuit : les énormes déficits publics se traduiront soit par des plans d'austérité massifs, soit par une forte inflation (en cas de forte monétisation de la dette publique) sur les biens ou sur les actifs. Dans tous les cas, les travailleurs/ses seront perdants... sauf si notre mobilisation met en échec ces plans barbares et impose une rupture avec le système capitaliste. D'ores et déjà, le gouvernement réfléchit à un nouveau dispositif de « chômage partiel » baptisé « activité réduite pour le maintien en emploi » (ARME), en cherchant à y associer les « partenaires sociaux ». Le principe serait le suivant : un accord d'entreprise permettrait une baisse

du temps de travail et des salaires, avec un engagement au maintien de l'emploi... et l'État compenserait une partie de la baisse de salaires.

Nos organisations syndicales doivent clairement refuser ces accords de dupes et préparer un plan de bataille pour imposer une autre logique, mettre un stop aux milliards de cadeaux au patronat ! Si les patrons ne peuvent plus payer les salaires ou suppriment des emplois, ils doivent être expropriés et leurs entreprises doivent être nationalisées sous le contrôle des travailleurs/ses ! □

1) <https://npa2009.org/actualite/entreprises/fraude-massive-des-entreprises-au-chomage-technique-mettre-fin-ce-scandale>

2) <https://www.institutmontaigne.org/publications/rebondir-face-au-covid-19-relancons-linvestissement>

3) <https://www.piiie.com/system/files/documents/pb20-8.pdf>

4) <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/plan-de-relance-le-medef-demande-un-gros-effort-fiscal-au-gouvernement-1206579>



Bruno Lemaire, ministre de l'économie et des finances, en 2017. © EU2017EE Estonian Presidency / Wikicommons

500 000 emplois détruits en mars, et ce n'est qu'un début...

PAR GASTON LEFRANC

À l'heure où les annonces de licenciements se multiplient dans les grandes et moyennes entreprises, il est important de se représenter le nombre réel, bien plus important, de suppressions d'emplois.

À la fin du premier trimestre, l'INSEE¹ a annoncé que l'emploi salarié avait chuté de 2 % par rapport au trimestre précédent, soit une destruction nette d'emplois de 502 400. Ces destructions sont concentrées dans le secteur privé (-497 400, soit -2,5 %). L'intérim s'effondre avec une baisse de -40,4 %, soit -318 100 emplois. Pour le reste, il s'agit essentiellement de non renouvellement de CDD et de non-remplacement des salariés en CDI partant à la retraite. Les destructions d'emploi sont concentrées dans les services aux entreprises (-337 000 emplois), l'hébergement et la restauration (-51 000) et le commerce (-22 000). Précisons également que les salariés au « chômage technique » ne sont pas comptés comme chômeurs contrairement à ce qui se fait aux USA², puisqu'ils gardent leur contrat de travail (même s'ils ne travaillent plus temporairement). Cela corrobore les chiffres de Pôle emploi : le nombre de chômeurs de catégorie A (sans aucune activité) a grimpé de 1,1 million en mars et avril, mais le nombre total de chômeurs, en incluant les catégories B et C – celles avec une activité réduite – n'a augmenté « que » d'environ 400 000. Cela signifie donc que non seulement le nombre total de demandeurs a augmenté, mais que beaucoup de chômeurs de catégorie B et C ont basculé dans la catégorie A, suite à l'arrêt de leur activité de courte durée.

DES CHIFFRES FAUSSÉS

Le nombre de licenciements économiques reste pour l'instant marginal par rapport à l'ampleur des suppressions d'emplois. Néanmoins, le nombre de salariés concernés par des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE : licenciement économique de plus de 10 salariés dans une entreprise de plus de 50 salariés) augmente³. Dans la semaine du 1^{er} juin, 2411 salariéEs étaient concernéEs par un

PSE, contre 1 449 lors de la semaine du 25 mai, et 677 dans la semaine du 2 mars (avant le confinement). Le nombre de « petits licenciements collectifs » (licenciements de 2 à 9 salariés, ou de plus de 10 salariés dans des entreprises de moins de 50 salariés) reste pour le moment très faible. Le nombre de procédures reste inférieur à 100 chaque semaine, comme avant la crise, sans augmentation significative.

Au deuxième trimestre, le nombre d'emplois détruits sera encore très important, et la part des licenciements restera encore très faible. Le taux de chômage va fortement augmenter dans les prochains mois (la baisse de la production se répercute avec un temps de retard sur l'emploi), et la part des licenciements va augmenter.

La Banque de France prévoit⁴ un taux de chômage de 11,8 % début 2021 (contre 8 % avant la crise). Précisons ici qu'il s'agit du taux de chômage au sens du BIT mesuré par l'INSEE à partir d'une enquête auprès des ménages, afin de tester leur « activisme » dans la recherche

d'emplois. Il faudra regarder d'autres indicateurs pour prendre la mesure de la catastrophe sociale, notamment l'évolution de la part de la population en âge de travailler qui a effectivement un travail. Ce sera un indicateur plus fiable que celui de l'Insee, qui élimine des chômeurs des statistiques sous prétexte que ces chômeurs ne sont pas assez « actifs » dans leur recherche d'emploi.

UN CHÔMAGE RECORD

Même si le chômage ne va pas atteindre les proportions des années 1930 en raison de l'intervention des gouvernements, il va atteindre des niveaux records depuis la Seconde Guerre mondiale. En outre, celles et ceux qui auront la « chance » de garder leur emploi subiront une baisse de leur niveau de vie par plusieurs canaux : la baisse de leur salaire direct (permise d'ores et déjà par les ordonnances travail de 2017 avec les « accords de performance collective ») ; la baisse des prestations sociales (contrepartie de la baisse des cotisations), c'est-à-dire de la partie socialisée de notre salaire ; la hausse des impôts (pour compenser les cadeaux au patronat et la baisse de la fiscalité sur les entreprises) ; et enfin l'in-



© Photothèque Rouge / JMB

flation qui pourrait repartir à la hausse avec la monétisation grandissante de la dette publique. □

1) <https://insee.fr/fr/statistiques/4507941>

2) <https://npa2009.org/actualite/economie/la-fake-news-de-la-baisse-du-chomage-aux-usa>

3) https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_tdb_marche-travail_crise-sanitaire_09-06-20.pdf

4) <https://www.banque-france.fr/statistiques/conjoncture/enquetes-de-conjoncture/point-de-conjoncture>

Les femmes vont-elles une nouvelle fois payer la crise ?

PAR FANNY GALLOT*

Dans l'histoire, les moments de crise économique sont particulièrement néfastes pour les droits des femmes. Aujourd'hui, tandis que des licenciements et un accroissement de la précarité s'annoncent, que les femmes continuent d'occuper majoritairement les temps partiels, les bas salaires et les métiers déqualifiés, vont-elles une nouvelle fois payer la crise ?

Dans les années 1930, le chômage est utilisé comme justification au retour des femmes mariées au foyer ; durant les années 1970, ces discours réapparaissent sporadiquement : le travail salarié des femmes est considéré comme second, après celui du mari, la rémunération des femmes constituant un salaire d'appoint, un supplément pour le ménage.

Une recherche britannique montre d'ores et déjà que les femmes sont davantage touchées par le chômage partiel : comme elles gagnent moins que leur partenaire, dans les couples hétérosexuels, il a souvent paru logique aux ménages que ce soient elles qui y aient recours pour que le père puisse assumer son travail professionnel¹. Se pose ensuite la question du retour à l'emploi, sachant que 80 % des précaires sont des femmes. Comme le souligne très justement Manon Garcia dans *Libération* :

« Les personnes qui souffrent le plus de la situation sont celles qui se trouvaient déjà une situation de vulnérabilité : les migrantEs, les personnes sans domicile fixe, les travailleurs et les travailleuses pauvres, les prostituéEs, les travailleuses du care, les mères isolées. On a parfois l'impression que cette crise signifie que les gens ont été coincés chez eux à devoir télétravailler tout en s'occupant de leurs enfants. Mais cette situation est ce qui s'est passé [...] chez les gens privilégiés. En réalité, pour beaucoup, la crise signifie la perte de leurs sources de revenus, la perte d'une aide matérielle des associations, l'obligation de travailler encore plus que d'habitude en mettant en danger sa santé et celle des membres de sa famille². »

Et effectivement, la crise sanitaire a eu des effets sur les foyers les plus populaires et les besoins d'aide alimentaire perdurent après le confinement, en particulier dans

les familles monoparentales dans lesquelles les femmes assument seules la survie de tout le monde.

Nous sommes actuellement à la croisée des chemins. La nouvelle dynamique féministe mondiale pèse depuis plusieurs années, irrigue et reconfigure les mouvements sociaux comme on a pu l'observer lors des grèves contre la réforme des retraites. La période de confinement a été particulièrement rude pour les femmes, encore largement en charge du travail reproductif au sein des foyers, souvent cumulé au télétravail pour certaines ou littéralement « au front » pour d'autres. Du télétravail au travail gratuit en passant par le travail invisible, la précarité a continué de se conjuguer au féminin dans la dernière période. Aujourd'hui, quelques semaines après le déconfinement, la revalorisation des « métiers à prédominance féminine », ceux dont la main-d'œuvre est majoritairement féminine, est posée, au moins sur le terrain médiatique.

LE TÉLÉTRAVAIL, UNE RÉASSIGNATION À LA SPHÈRE DOMESTIQUE

Pendant le confinement, la généralisation du télétravail, l'école à la maison et la présence permanente des enfants a accentué encore la pression sur les femmes, en termes de charge mentale et d'activité domestique. Une aubaine pour certains employeurs : il se pourrait que le recours au télétravail se développe encore davantage.

Pourtant, dans son enquête sur les Mompreneurs, la sociologue Julie Landour s'interroge sur ces « femmes qui créent leur entreprise après l'arrivée d'un enfant³ » et travaillent à domicile. Parmi ses résultats, elle souligne combien « le travail domestique empiète, plus ou moins progressivement, sur le temps professionnel⁴ ». On

s'en doutait, mais cette enquête et plusieurs autres montrent les effets néfastes du télétravail pour l'activité professionnelle des femmes. Si cette option tend à se développer comme cela se dessine, il ne fait aucun doute que cela opérera une réassignation des femmes à la sphère domestique.

TRAVAILLEUSES À DOMICILE : EN FINIR AVEC LA PRÉCARITÉ !

Pour les employées de maison ou les aides à domicile, les semaines de confinement ont été très difficiles et les perspectives ne sont pas toujours joyeuses. Pendant de longues semaines, les premières n'ont pas été sollicitées et se sont donc retrouvées au chômage, total ou partiel, quand les secondes devaient aller travailler sans masques, sans que les mesures d'hygiène puissent être respectées alors même qu'elles s'occupent le plus souvent de personnes âgées. Actuellement, certaines employées de maison peinent à retrouver des employeurs comme le souligne Alizée Delpierre⁵. Par ailleurs, auxiliaires de vie ou assistantes auprès de personnes âgées, « avec des contrats de 20 à 30 heures par semaine pour le compte d'associations ou d'entreprises privées, ou payées à la prestation, ces femmes privées d'allocation du fait de la multiplication de leurs contrats courts se retrouvent sans autre revenu que le RSA lorsque leur patient décède, et ce jusqu'à ce que leur employeur leur trouve un nouveau client » précise Barbara Filhol de la CGT action sociale⁶. Et bien-sûr, ces situations de vulnérabilité se sont multipliées du fait de la surmortalité liée au Covid-19.

C'est avec la précarité qu'il faut en finir ! Ces journées hachées qui s'éternisent et sont payées au lance-pierre... constituent le quotidien de centaines de milliers de femmes – dont beaucoup sont

racisées – des classes populaires. Dans le mouvement des Gilets jaunes, elles avaient déjà exprimé leur ras le bol de cette précarité. Aujourd'hui, la contradiction est encore plus flagrante : alors même que leur travail est essentiel, il s'effectue dans les conditions les plus précaires, par l'intermédiaire de l'intérim ou de la sous-traitance.

BÉNÉVOLAT ET TRAVAIL GRATUIT : LA GÉNÉRALISATION D'UNE ARNAQUE ?

Durant le confinement, les femmes ont constitué un bataillon important du travail gratuit qui s'est généralisé, dans la confection des masques par exemple. En effet, dans de nombreuses régions, des couturières bénévoles se sont mobilisées pour pallier la pénurie de masques. Dans l'Aude par exemple, une page Facebook a été dédiée à cette mobilisation des « couturières solidaires » et, très vite, elles formaient un réseau de soixante-dix couturières. Mais ce n'est pas tout, le recours massif à des étudiantEs infirmierEs en stage durant la crise sanitaire pour environ un euro de l'heure a longuement été évoqué par la presse. Le plus souvent, ces étudiantes sont des femmes précaires⁷. Comme l'écrit la sociologue Maud Simonet, ce « travail gratuit » n'est pas nouveau et tend même à se développer, il constitue un des aspects des politiques néolibérales. Aux États-Unis en particulier, le bénévolat des classes supérieures, une forme de charité modernisée, est utilisé pour justifier le travail gratuit extorqué aux bénéficiaires des minima sociaux. En France, « le travail gratuit des élèves infirmières prélevé par l'État, sorte de bénévolat forcé, ou en tout cas imposé, nous rappelle que le travail gratuit des unes n'est pas le travail gratuit des autres⁸ ». Pour ce qui concerne les couturières ou les infirmières, c'est sur la déqualification du travail et la naturalisation des compétences des femmes que se sont appuyées ces politiques et/ou élans de solidarité : ce serait dans la « nature » des femmes d'offrir leur temps et leur travail, et de prendre des risques pour protéger et soigner celles et ceux qui en ont besoin. Quitte à ce que cet élan « naturel » soit imposé par l'État.

REVALORISER LE TRAVAIL REPRODUCTIF

Du travail salarié au travail bénévole, en passant par le travail domestique, les femmes ont été en première ligne durant le confinement, les premiers de corvée étant souvent des premières. Elles ont assumé le travail reproductif au sens où

il permet la reproduction de la vie et c'est grâce au soin aux autres dans toutes ses dimensions, à l'écoute, au partage et à la solidarité que nous pouvons survivre au capitalisme et à ses crises. Surtout, c'est sur ces bases qu'il s'agit de construire une société fondée sur les besoins plutôt que sur les profits⁹. Il faut donc faire reconnaître ce travail à sa juste valeur.

Au sortir du confinement, la revalorisation des métiers à prédominance féminine est à l'ordre du jour, à commencer par les infirmières, aides-soignantes, caissières et aides à domicile en première ligne face à la crise sanitaire. Le reportage de *Cash investigation* du 19 mai était

monde d'après, des politiques publiques féministes¹². »

Pour conclure, il y a donc urgence à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en revalorisant le travail reproductif, en protégeant les femmes de la perte d'emploi, en refusant les temps partiels imposés aux femmes, en revenant sur la réforme de l'assurance chômage qui restreint l'accès aux droits alors même que les licenciements s'annoncent nombreux, etc. Plus que jamais, il n'est pas question que ce soient les femmes qui payent les crises sanitaires et économiques. À nous de faire en sorte que la dynamique féministe l'empêche. □



Saint-Denis le 28 mai 2020, devant l'hôpital Casanova rassemblement du personnel et des soutiens. © Photothèque Rouge / JMB

consacré à l'égalité professionnelle, au moment même où une pétition de chercheuses et de syndicalistes revendiquant la revalorisation des « emplois et carrières à prédominance féminine » recueillait près de 65 000 signatures¹⁰. Une brèche s'ouvre pour la revalorisation des métiers à prédominance féminine au sortir du confinement. Comme l'écrit Rachel Silvera : « Les métiers les plus utiles socialement sont les moins payés¹¹ » : il est urgent d'inverser les priorités.

Dans le même temps, des militantes féministes ont présenté « la facture » qu'a représenté ce travail domestique assumé par les femmes, à l'occasion de la fête des mères : « notre facture est celle que nous envoyons à l'État, qui s'est délesté de dépenses socialisées sur les femmes comme l'école ou la prise en charge des dépendantEs. Notre facture est symbolique : nous voulons visibiliser le travail gratuit des femmes qui bénéficie aux hommes et à l'État. Nous voulons, pour le

* **Fanny Gallot est historienne, maîtresse de conférences à l'Université Paris-Est-Créteil.**

1) Institute for Fiscal Studies et Institute of Education, enquête menée entre le 29 avril et le 15 mai auprès de 3500 familles avec deux parents de sexe opposé ayant un emploi.
2) Manon Garcia, « Il n'y a plus la moindre excuse pour justifier l'assignation de femmes au travail domestique », *Libération*, 5 juin 2020.

3) Julie Landour, *Sociologie des Mompreneurs, Entreprendre pour concilier travail et famille*, Presses universitaires du septentrion, p.14

4) *Ibid.*, p. 130

5) <https://www.contretemps.eu/travail-menage-covid19-deconfinement/>

6) Clotilde Mathieu, « La CGT dénonce une nouvelle attaque contre les chômeurs », *L'Humanité*, le 26 mai 2020.

7) https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt-statistiques_202-donnees.pdf

8) <https://laviedesidees.fr/Travail-gratuit-et-guerre-des-valeurs.html>

9) <https://acta.zone/sept-theses-feministes-sur-le-covid-19-et-la-reproduction-sociale/>

10) <https://www.change.org/p/emmanuel-macron-revalorisez-les-emplois-feminises>

11) <https://blogs.alternatives-economiques.fr/alterco/2020/05/26/les-distinctions-sociales-ne-peuvent-etre-fondees-que-sur-l-utilite-commune-chiche>

12) https://www.huffingtonpost.fr/entry/pour-la-fete-des-meres-messieres-voici-la-facture-blog_fr_5ed9147cc5b6fa6824c6e548

Attaques historiques contre l'ensemble des chômeurEs, les intermittentEs ne sont pas à l'abri

PAR MARIE PRÉGEANT

Les intermittentEs du spectacle ont un intérêt objectif (et pas seulement politique, éthique ou moral) à défendre les droits de l'ensemble des chômeurs et chômeuses. Ce sont des travailleurs/ses salariéEs avec des conditions de travail particulières – et particulièrement précaires – qui nécessitent des règles spécifiques d'indemnisation, dans les périodes où ils et elles sont privéEs d'emploi.

Au caractère discontinu de l'exercice de ces métiers correspond une manière particulière de les indemniser quand ils et elles ne travaillent pas. Ces règles spécifiques d'indemnisation sont régies par les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage. En 2017, on comptait autour de 120 000 intermittentEs du spectacle indemnisés par Pôle emploi (64 033 au titre de l'annexe 8 – les technicienNEs – et 58 490 au titre de l'annexe 10 – artistes¹).

L'INTERMITTENCE DU SPECTACLE N'EST PAS UN STATUT

Macron a promis de prolonger les droits au chômage des intermittentEs, mais c'est largement insuffisant : non seulement il a oublié les entrantEs (ceux et celles qui auraient « fait leurs heures » pour la première fois ou après une interruption sans le Covid et se retrouvent donc sans droits) et il a oublié les congés maternité, maladie. Mais surtout, il n'y a rien de concret sur le plan de relance. On s'adresse de plus en plus aux salariéEs du spectacle (vivant et enregistré), comme à des chômeurs à qui l'on donne juste ce qu'il faut d'heures pour renouveler le droit à des indemnités. Or, nous voulons vivre de l'exercice de nos métiers (qu'ils soient techniques ou artistiques), pas de petits boulots qui nous permettent de rester au chômage.

Mais les salariéEs intermittentEs, et le terme abusif de « statut » en témoigne, intériorisent ce changement de paradigme : ils ne se considèrent pas comme des salariéEs avec des droits spécifiques au chômage, mais comme des « intermittentEs » avant tout. Les employeurs du spectacle restent les principaux responsables, l'État en premier lieu. En effet, prenons le cas de Radio France ; énormément de salariéEs

intermittentEs y travaillent dix mois sur douze et pour autant, sont employéEs en CDDU². L'assurance chômage finance donc Radio France et permet la précarité de ces salariéEs, à jamais précaires, licenciables (il suffit de ne pas les réemployer), et avec toujours moins de droits que les autres. Cette logique est la même pour les employeurs privés (notamment de la production audiovisuelle).

C'est souvent autour de cette question que divergent les points de vue des collectifs (notamment Coordinations de précaires) et celles des syndicats de salariéEs. Les premiers regroupent des gens *en tant que précaires*, les seconds, en tant que travailleurs/ses. On a vu récemment le Syndicat français des artistes interprètes (CGT) retirer sa signature de l'appel Bas Les Masques³ ! Culture au motif qu'il y est demandé « *La prise en compte de toutes les heures d'Action d'éducation artistique [AEC] et culturelle dans les heures permettant d'accéder au régime spécifique des annexes 8 et 10 et ce de façon pérenne.* »

En effet, le syndicat a estimé qu'une telle revendication avait deux effets pervers : premièrement, remplacer les travailleurs/ses culturelEs en situation d'emploi pérenne par des contrats très courts ne peut que dégrader leurs métiers et conditions de travail et, deuxièmement, continuer de dégrader les conditions de travail des travailleuses et travailleurs du spectacle.

D'autres catégories (saisonnierEs, intérimaires...) ont aussi leurs annexes à l'assurance chômage. Mais le rapport de force s'est tant dégradé que ces annexes ont été vidées de leur contenu. Le régime général, quant à lui, a été la cible de tant d'attaques que les conditions d'indemnisation des intermittentEs apparaissent aujourd'hui comme une sorte de

privilège. Les intermittentEs deviennent une « réserve d'Indiens », c'est du moins la grande et légitime inquiétude des syndicats de salariéEs, parce que l'intermittence du spectacle dépend de la solidarité interprofessionnelle, et une réserve d'Indiens ne survivrait pas longtemps toute seule. Toute attaque contre les chômeurs est un coup porté à l'ensemble des chômeurs/ses, annexe ou pas annexe.

DES ATTAQUES HISTORIQUES CONTRE LES CHÔMEURS/SES

Or justement, les attaques qui visent les chômeurs/ses sont d'une violence inouïe. La dernière réforme de l'Unedic, dont l'application, prévue initialement au 1^{er} avril (#101) dernier, a été repoussée au 1^{er} septembre prochain, du fait de la pandémie.

Alors que le nombre de chômeurs va atteindre des taux records, le gouvernement va-t-il maintenir une réforme qui promet tout simplement la misère à privéEs d'emploi ?

Cette réforme s'inscrit dans un calendrier d'attaques historiques contre les chômeurs/ses : depuis le 1^{er} novembre 2019, il faut avoir travaillé six mois et non plus quatre pour ouvrir des droits au chômage. Pour les saisonnierEs (hôtels, cafés, restaurants, l'événementiel, le tourisme, festivals...), le calcul est vite fait : une saison ne permet plus d'ouvrir des droits au chômage. Mais malheureusement, il n'y a pas que ces salariéEs qui soient touchés. Dans nombre d'entreprises, les contrats de moins de six mois sont devenus légion. À cela s'ajoute un décret du 30 décembre 2018, qui a renforcé le flicage des chômeurs/ses. Les manquements aux obligations de chômeurs/ses (présence aux rendez-vous, etc.) leur feront perdre

des droits, alors que jusqu'à présent, cela les suspendait simplement.

Mais le pire reste à venir : si la réforme est appliquée au 1^{er} septembre, les indemnités des chômeurs vont baisser drastiquement, jusqu'à 75 % dans certains cas. Plus de 50 % des personnes indemnisées toucheront moins de 708 euros par mois⁴. Comment cela est-il possible ? Si on a travaillé six mois sur une période de douze mois, Pôle emploi, pour estimer l'argent gagné, ne considérera plus la moyenne d'argent touché sur six mois mais sur douze. Avant, on aurait estimé ce que la personne avait touché *par jour travaillé* pendant les six mois où elle a travaillé. Désormais, on cherchera à savoir combien elle a touché pendant la période des douze mois. L'allocation sera basée sur ce chiffre. Autant dire qu'elle va largement diminuer. Mais la personne aura aussi droit à un an d'indemnisation, contre six mois (dans cet exemple) jusqu'à présent. Le gouvernement peut donc expliquer qu'il va prolonger les droits des chômeurs. Mais il le fera à des taux si bas que ce ne sera tout simplement plus possible de vivre avec de telles allocations.

VERS UN RETOUR DES FEMMES AU FOYER ?

Ce qui est à craindre également, c'est un retour massif des femmes au foyer. Entendons-nous, choisir d'élever ses enfants plutôt que d'avoir un travail salarié est un choix de vie parfaitement valable, bien trop souvent décrédibilisé. Mais ce doit être un choix. Dans une période de chômage de masse, quand les deux adultes d'un foyer ne pourront pas avoir d'emploi, c'est très souvent celui de la femme qui sera sacrifié, d'autant plus avec ces deux mois de confinement, qui ont, de fait, remis le foyer au centre du quotidien.

Dans les métiers du spectacle, les pressions sur les femmes sont particulièrement violentes. Les licenciements pour grossesse sont encore une chose très commune – souvent extraordinairement assumée par les employeurs ; les comédiennes travaillent aussi d'autant moins qu'elles vieillissent (après 50 ans, elles disparaissent tout simplement des écrans de télé et de cinéma) et, surtout, la pression à exercer un métier « normal » est terrible. Dans la famille, dans les écoles, on reprochera beaucoup plus à une femme qu'à un homme de partir souvent en tournée et de laisser ses enfants. Ces différents éléments – et beaucoup d'autres – combinés, font que 41,6 % des intermittents de moins de 30 ans sont des femmes, contre 30,2 % chez les 50 ans ou plus⁵.

MOBILISATION

Mais il y a fort à parier que cette réforme ne passera pas comme une lettre à la poste : une première AG en mars a réuni à Paris plusieurs centaines de personnes. Ce n'était pas arrivé depuis des années. Pendant longtemps, les intermittentEs étaient les plus mobiliséEs des chômeurs. Peut-être parce que, contrairement aux autres, ils se considèrent comme chômeurs sur le long terme. Mais en 2019, les assistantes maternelles, via le collectif des Gilets roses, ont montré une extrême détermination, et qui a payé, puisqu'elles ont été épargnées par la réforme de l'Unedic. Les saisonnierEs se sont aussi mobiliséEs dans les stations de ski, et avant même le 1^{er} avril. Cette mobilisation aussi est historique, et montre que les gens ne s'en laisseront pas compter.

Il y a déjà des suppressions d'emplois par centaines de milliers, le gouvernement n'arrivera plus à faire croire que les privéEs d'emplois doivent leur situation à eux-mêmes. C'est bien ce système absurde qui est incapable de permettre à sa population de vivre dans des conditions dignes. Les Gilets jaunes l'ont montré : notre classe est pleine de ressources pour inventer de nouvelles manières de se mobiliser. Et tout récemment encore, ce sont les sans-papiers puis les militantEs de l'antiracisme politique qui ont rouvert la voie de la mobilisation après le confinement. Dans l'histoire, les mouvements de chômeurs ont souvent été particulièrement puissants et ont joué un rôle déterminant dans la lutte de classes, gageons qu'ils referont surface dans les mois et années qui viennent. La prochaine date de mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage sera le 30 juin à Paris, première date pour continuer de relever la tête et dire non à cette réforme !

MACRON A UN VRAI PROJET DE SOCIÉTÉ... NOUS AUSSI !

La classe dominante, dont Macron sert merveilleusement les intérêts, nous présente un projet de société aussi effrayant qu'il semble cohérent et pensé. D'un côté le droit du travail est attaqué, rogné, et le salariat remplacé par des statuts (auto-entrepreneurs, indépendants, free-lance) qui nient la relation de dépendance et qui ôtent leurs responsabilités aux donneurs d'ordre – aux patrons. Et en parallèle, Macron détruit le droit à l'assurance chômage, n'en faisant plus qu'un très mince filet de sécurité, de quoi agrémenter un peu les soupes populaires sans lesquelles ces chômeurs de demain ne survivront pas. Bref, de moins en moins de droits pour les travailleurs dans l'entreprise,

mais des perspectives encore plus noires en dehors. Face à une telle misère, il ne restera plus qu'à accepter n'importe quel travail, dans n'importe quelles conditions, et pour les autres, à crever, tout simplement.

Un système qui prive une immense partie de la société de travail et qui prive les chômeurs qu'il a créés de conditions de vie dignes, un tel système montre l'ampleur de son indigence. Face à ces attaques, nous l'affirmons au contraire : 10 chômeurs/ses sur 10 doivent être indemnisés. Les droits au chômage ne doivent plus être subordonnés à une « recherche active de travail ». Nous revendiquons que l'assurance chômage soit financée à 100 % par les cotisations sociales, c'est-à-dire par la part socialisée du salaire, le refus de la baisse des cotisations dites « patronales » : quand on les diminue, ce sont en fait nos salaires que l'on ampute, l'abolition de la CSG, impôt en rupture avec la logique de la cotisation sociale. Pour en finir avec le chômage subi, nous revendiquons de travailler moins sans perte de salaire pour travailler toutes et tous.

Mais le capitalisme et son anarchie sont incapables d'organiser une telle répartition du travail. Chaque capitaliste cherche à faire augmenter son profit et à exploiter le plus possible ses travailleurs/ses. Si, pour maintenir ses profits, ou éviter qu'ils ne baissent trop, il faut laisser des travailleurs/ses sur le carreau, il n'hésitera pas. S'il faut garder peu de travailleurs/ses pour les faire travailler beaucoup plus (plus longtemps, ou en augmentant leur productivité), il le fera. Alors pour imposer de travailler moins pour travailler touTEs, il nous faudra exproprier ces capitalistes, et nationaliser leurs entreprises, sous le contrôle des travailleurs.

C'est comme ça que nous ouvrirons la voie vers une lutte qui nous débarrassera enfin de ce système inique. Nous ne sommes pas des utopistes, nous ne proposons pas de réformer ce système moiSi. Nous proposons de le renverser, pour construire une autre société, fondée sur l'auto-organisation de celles et ceux qui la font tourner. □

1) https://www.pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/S%2061/si_18046_allotataires_indemnis%C3%A9s_annexes_8_et_10_2017.pdf

2) Contrat à Durée déterminée d'usage.

3) <http://www.blm-artsetculture.fr/>

4) <https://chomeurs-precaires-cgt.fr/assurance-chomeage/dossier-de-presse-exigeons-lannulation-de-la-reforme-de-lassurance-chomeage-et-obtenons-de-nouveaux-droits/>

5) <https://www.cpnfsv.org/sites/default/files/public/pdf/D-Donnees-statistiques/PE%20IDS%202016.pdf>

Suppressions d'emplois dans la fonction publique : la saignée

PAR JOSÉPHINE SIMPLON

Les gouvernements successifs de droite comme de gauche n'ont eu de cesse de détruire les services publics. Certains ont été démantelés par des privatisations totales ou partielles, d'autres ont été totalement désorganisés sous couvert de « rationalisation », et la majorité d'entre eux ont subi des suppressions massives d'effectifs.

Qui n'a pas entendu l'éternel refrain qu'il y avait trop de fonctionnaires en France et même qu'il y en aurait toujours plus ? Contrairement à ce que certains aimeraient nous faire croire, le nombre de fonctionnaires n'a pas explosé et, comparé à la population totale, il n'a pas autant évolué depuis 1980 (7,19 % à 8,50 % entre 1980 et 2015). Depuis des années on subit le même refrain... et les mêmes politiques : il faudrait réduire les dépenses publiques et donc supprimer des postes de fonctionnaires. Ce fut le cas de Sarkozy et de sa fameuse Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui consistait à ne pas remplacer un départ à la retraite de fonctionnaire sur deux et qui a permis de supprimer 150 000 postes dans la fonction publique d'État dont 65 000 directement imputables à la RGPP, soit environ 3 % de l'effectif global. Puis ce fut le tour de la Modernisation de l'action publique (MAP) de Hollande et désormais c'est au tour de l'Action publique 2022 de Macron, toujours sur l'air bien connu de la « modernisation » et pour prétendument rendre la fonction publique « plus attractive et plus réactive ». De plus, le candidat Macron a été élu avec un objectif bien précis : celui de supprimer 120 000 fonctionnaires dont 70 000 dans la seule fonction publique territoriale et 50 000 dans la fonction publique d'État.

UN ARSENAL LÉGISLATIF POUR MIEUX VIRER LES FONCTIONNAIRES

Afin d'atteindre son objectif en termes de suppressions de postes de fonctionnaires, le gouvernement a fait voter, en plein mois d'août 2019,

la loi dite de « transformation de la fonction publique », arsenal législatif pour se débarrasser d'un maximum de fonctionnaires par tous les moyens et plus seulement à travers les suppressions de postes des lois de finances. Désormais, tout comme dans le privé, les fonctionnaires auront le « droit » aux départs volontaires, aux ruptures conventionnelles et les embauches se feront désormais en priorité en CDD ou pire en contrat de projet pour une durée maximale de six ans pouvant être rompu à tout moment.

L'objectif du gouvernement et de ses sbires Darmanin et Dussopt est clair : c'est de passer à 20 % de contractuels aujourd'hui à 40 % dans les prochaines années. Et cerise sur le gâteau : le détachement d'office en CDI, en cas de privatisation, du fonctionnaire dans l'entreprise ayant repris l'activité sera possible. Ce qui permettra la privatisation en bloc, avec son personnel, de services publics entiers. Avec cette loi, la volonté du gouvernement est claire : détruire la fonction publique en l'alignant sur le fonctionnement du privé. Et désormais l'objectif du candidat puis du président Macron de 120 000 suppressions de postes d'ici 2022 est atteignable avec cette loi.

Alors que ministères, collectivités locales, hôpitaux, établissements publics passent déjà en revue les missions pour les adapter aux suppressions de postes, il leur est désormais demandé de faire le tri parmi les emplois et les métiers pour identifier ceux pour lesquels le recrutement statutaire ne sera plus la règle, par un

recours élargi au contrat, ou qui seront abandonnés. Les reconversions induites par ce double tri et par la numérisation feront l'objet d'un authentique plan social via des départs volontaires vers d'autres services ou vers le privé (voire Pôle emploi ?). L'État est prêt à déboursier 1,5 milliard d'euros pour cet objectif au lieu d'investir dans les services publics et l'amélioration des conditions de travail ! Avec les économies faites le gouvernement promet une rémunération encore plus individualisée soumise au « mérite » et à l'atteinte des objectifs.

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT

Face au mouvement des Gilets jaunes, Macron a dû faire des concessions pour retrouver une « paix sociale » y compris en matière de services publics, une des revendications centrales du mouvement des Gilets jaunes. C'est ainsi qu'il a annoncé qu'il n'y aura plus « d'ici à la fin du quinquennat de nouvelles fermetures, ni d'hôpitaux, ni d'écoles sans l'accord du maire ». Mais cela ne veut dire ni l'arrêt des fermetures de classes ni des fermetures de services pour les hôpitaux. Ni même l'arrêt des fermetures de gares, des bureaux de poste ou des trésoreries. Et il a même reculé sur les suppressions de postes dans la fonction publique d'État qui ne seraient plus 50 000 mais de 15 000. Dans les faits, cela ne changera pas grand-chose dans de nombreuses administrations où les privatisations, les externalisations restent

d'actualité. Et sans oublier que pour le gouvernement, la suppression de 70 000 postes dans les collectivités territoriales est toujours d'actualité. Face à l'épidémie du Covid-19, Macron et son gouvernement ont, pendant presque quatre mois, transformé les soignantes et soignants en véritables héros qui devaient aller au « front » sans protections ni moyens. Mais désormais le moment est venu de tourner la page

d'État) ou de la baisse des dépenses publiques, elle est de reconfigurer entièrement les services publics et les règles de l'emploi public. Ce qui est en jeu, c'est la vente à la découpe de la fonction publique comme cela s'est fait à France Télécom ou à La Poste et désormais à la SNCF avec la fermeture de lignes, la transformation en société privée, la mise en extinction progressive d'un statut considéré comme un frein à la ren-

de « l'ambition », de « l'esprit d'entreprise » et de la « responsabilité individuelle ». Face à cela nous devons défendre plus que jamais un projet de société alternatif fondé sur la solidarité et la satisfaction des besoins sociaux contre une société basée sur le profit, la satisfaction des intérêts des propriétaires des moyens de production et d'échange et des actionnaires. L'éducation, la santé ou le logement sont des droits



@ Solidaires Finances Publiques 56

et, pour calmer les revendications, de mettre en place un « Ségur de la Santé ». Mais dans le fond rien ne changera : le plan « Ma santé 2022 » continuera à s'appliquer avec à la clef une privatisation rampante de l'hôpital public. Et même, le gouvernement vient de décider l'annulation de la baisse de 2,5 % des effectifs administratifs du ministère des Solidarités et de la Santé en 2021, ce qui correspond à plus de 300 postes alors que les soignantes et soignants revendiquent la création de 120 000 postes.

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

La perspective de ce gouvernement va bien au-delà de la suppression annoncée de 120 000 emplois (dont 50 000 dans la fonction publique

tabilité. Et avec les mêmes méthodes que celles qu'il a pu imposer dans le privé avec ses ordonnances.

Tous les secteurs de la fonction publique ne sont pas logés à la même enseigne que ceux de la santé, l'éducation, les finances publiques, la culture, la recherche ou les collectivités locales. La police, la défense ou encore la justice par exemple. Il y a donc bien évidemment une cohérence d'ensemble dans les projets destructeurs du gouvernement, qui ne sont pas uniquement motivés par des soucis d'économie, mais aussi par la mise en application d'une réelle vision du monde : une société dans laquelle le service public, le sens du collectif et les mécanismes de solidarité sont considérés comme des freins au développement

qui doivent être totalement retirés du secteur privé marchand. Il faut étendre les services publics comme, par exemple, dans la petite enfance, l'aide aux personnes et développer de nouveaux services répondant aux besoins du plus grand nombre. Les réseaux vitaux (énergie, eau, communications, transports, voies de circulation, etc.) doivent être au service du plus grand nombre, développés, gérés, entretenus par l'État. Nous revendiquons la création d'un million d'emplois dans la fonction publique pour renforcer et développer les services publics afin de répondre aux besoins essentiels de la population. Et pour cela se battre ensemble, fonctionnaires ou salariés du privé, construire des mobilisations communes et convergentes. □

Industrie automobile : la précarité plein pot ?

PAR JEAN-CLAUDE VESSILLIER

Renault, au sortir de la suspension des activités de production due à l'épidémie de coronavirus, a annoncé la suppression de 15 000 emplois dans le monde dont 4 600 en France. Préparées dès le début de l'année, avant donc l'épidémie mondiale, ces suppressions d'emplois ne sont que le premier moment « visible » des attaques qui vont concerner toute la filière.

En fait, suppressions d'emplois et menaces de fermetures d'établissements ont déjà commencé à la périphérie des « champions » de la filière automobile, constructeurs proprement dits et grands équipementiers. Les conséquences prévisibles de l'arrêt « jamais vu » de la production et des ventes d'automobiles dans le monde entier sont d'autant plus violentes qu'elles s'inscrivent dans un contexte de recomposition de la force de travail qui accompagne la baisse des effectifs.

LE SALARIAT ÉCLATÉ

Disparité de statuts entre salariéEs dans le même établissement et sur la même chaîne de montage avec le recours accru aux intérimaires et aux prestataires, éclatement de la production au long de chaînes de valeurs qui fragmentent les opérations industrielles et les collectifs de travail avec les nouveaux équilibres entre constructeurs automobiles, équipementiers, et sous-traitants : tous ces facteurs de division contribuent à décomposer-recomposer les processus de travail et leur contrôle par le capital. Le despotisme d'entreprise trouve de nouveaux habits pour mieux diviser la force de travail et, en fin de compte, accroître son exploitation.

Le temps d'une industrie où les salaires et les conditions de travail des salariéEs étaient régies par des conventions collectives contribuant objectivement à leur unité est brisé, en particulier depuis la dernière grande récession de 2008-2009.

Alors que la part des effectifs des entreprises recensées comme équipementiers dans le total de la filière était relativement stable, autour de 30 %, jusqu'à la grande dépression de 2008,

elle a bondi pour passer à 43 % en 2019. Les firmes automobiles historiques, en France PSA et Renault, continuent d'être leaders en termes de profits accumulés et de milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé au plan mondial, mais elles ne sont plus les employeurs majoritaires de la force de travail mobilisée pour produire voitures et profits. Dorénavant, les noyaux de la filière sont les donneurs d'ordre de milliers d'entreprises sous-traitantes.

Pour donner des ordres de grandeur, les constructeurs automobiles et les grands équipementiers emploient en France 180 000 salariéEs alors que la filière rassemble au total 4 000 entreprises industrielles et 400 000 salariéEs, avec parmi elles une majorité de sous-traitants et petites entreprises.

FERMETURES D'ENTREPRISES CHEZ LES SOUS-TRAITANTS

L'histoire récente des luttes dans l'automobile est toutefois marquée par les longues grèves dans ces usines petites ou moyennes menacées de fermeture sous la coupe de patrons voyous n'étant là le plus souvent qu'en tant que liquidateurs et/ou chasseurs de primes. On peut se rappeler des salariéEs de l'usine GM&S à La Souterraine qui ont étrenné le mandat de Macron en voulant « faire péter » l'usine, menacée de fermeture. Et aussi le très grand patron voyou qu'a été Ford en liquidant l'usine de Blanquefort. On peut se souvenir aussi de certaines luttes victorieuses, comme celle de la Fonderie de Bretagne qui avait réussi à imposer sa réintégration dans le groupe Renault il y a dix ans. Sans oublier la victoire la plus récente mais très amère, celle des Goodyear, dont les licenciements viennent d'être reconnus comme abusifs, donnant

droit à de nouvelles indemnisations, six ans après la fermeture de l'usine à Amiens.

Au sortir de la suspension des activités de production causée par l'épidémie de coronavirus, la première entreprise « automobile » mise en redressement judiciaire est un important équipementier, Novares, qui emploie 12 000 salariéEs dans 22 pays, dont 1 350 en France. Il compte cinq usines en France et a pour principaux clients PSA, Fiat, Renault et Ford.

Les activités de fonderie situées à l'amont de la chaîne de production de voitures sont elles aussi parmi les premières visées par les restructurations post épidémie. C'est le cas de la Fonderie de Bretagne que Renault aurait fermée ou vendue sans l'immédiate réaction des travailleurs de l'usine et de tout l'environnement local concerné. C'est aussi le cas des fonderies dites du Poitou dont Renault est le principal client pour la fonderie fonte. Un patron nouvellement repreneur depuis moins d'un an argue de l'arrêt des commandes de Renault pour se désengager des usines, et peut-être laisser une trésorerie vide.

Sauf exceptions notables, les fermetures des petites usines sous-traitantes se font avec peu de bruit, faute de capacités de résistance suffisantes. Raison de plus pour qu'une mobilisation d'ensemble aide à empêcher la fermeture de ces usines en pointant la responsabilité des donneurs d'ordre PSA, Renault et les grands équipementiers. À eux de garantir emploi et activités en répartissant les volumes de production entre toutes les capacités de production. Même si des victoires partielles peuvent et doivent être obtenues sur ce terrain, c'est bien une autre

organisation de la production débarassée de sa soumission aux impératifs de la rentabilité capitaliste qui pourrait le permettre.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE CHAMPIONNE DU RECOURS AUX INTÉRIMAIRES

Le morcellement des statuts s'applique à l'intérieur des collectifs de travail de chaque entreprise. À la fin de l'année 2019, c'est-à-dire avant le début de l'épidémie, les intérimaires continuaient de représenter une part très significative des salariéEs dans la plupart des usines de montage de l'industrie automobile en France. Signe que les suppressions d'emplois n'avaient pas attendu l'épidémie de coronavirus pour être à l'ordre du jour, les suppressions de postes d'intérimaires ont été dès l'automne 2019 particulièrement violentes chez PSA, avec un millier d'intérimaires virés dans l'usine de Mulhouse et 500 dans l'usine de Poissy. Avant ces départs, la part des intérimaires dans le total des effectifs salariés des usines de montage PSA variaient entre 30 % et 50 %. Ils ne rendent pas compte de la réalité de la situation sur les chaînes de montage : 50 % sur les effectifs totaux d'une usine, cela représente jusqu'à 80 % sur la chaîne de montage car toutes les fonctions de contrôle du travail ouvrier ne sont pas confiées à des intérimaires.

Usine par usine, la situation chez PSA témoigne de la place qu'y a prise le travail intérimaire.

L'usine de Mulhouse comptait, en 2012, 12000 salariéEs dont 8500 salariéEs PSA et 3500 intérimaires ou prestataires. Aujourd'hui, PSA Mulhouse compte en tout environ 5000 CDI, répartis entre l'usine terminale (assemblage), la fabrication de trains de voiture, la forge et la fonderie. Les intérimaires qui étaient encore plus de 1300 au début de l'année 2019 n'étaient plus, au début de l'année 2020, que 300. En effet la suppression de l'équipe de nuit en octobre 2019 avait entraîné la suppression de 960 postes de travail des intérimaires dont le contrat n'a simplement pas été renouvelé.

L'usine de Poissy compte aujourd'hui 2800 travailleurs en CDI, les 500 intérimaires travaillant dans l'usine ayant été en grande partie virés suite à la suppression de l'équipe de nuit en

octobre. Dans l'usine PSA La Janais près de Rennes, leur proportion est bien plus grande : 1900 personnes en CDI et de 900 à 1000 intérimaires en fonction de l'activité.

L'usine de Sochaux, redevenue l'usine la plus nombreuse de PSA en France, occupait au début de l'année 2020 près de 7300 salariés en CDI et 2000 intérimaires dont, dès le début de l'épidémie, les contrats de 400 d'entre eux n'avaient pas été renouvelés.

Chez Renault, dans les usines de montage qui demeurent en activité en France, la part des intérimaires est encore plus importante. Elle y avait atteint en 2015 un maximum de 45 % dans les effectifs strictement industriels – hors personnels de vente, administratifs et ingénierie.

L'usine de Sandouville occupe actuellement 1900 personnes en CDI, chiffre stable depuis quelques années. Il y a un an et demi, les intérimaires étaient 1500, chiffre qui a été divisé par deux depuis. C'est sur ce constat qu'une enquête préliminaire pour recours abusif à l'intérim avait été diligentée en 2018 par la justice au Havre. Dans l'usine de Flins, les effectifs en CDI sont aujourd'hui de 2600, auxquels s'ajoutent 1400 intérimaires.

Signe qu'une baisse de la production d'automobiles en France était bien là dès 2019, les effectifs d'intérimaires étaient, tant chez PSA que chez Renault, moins élevés que deux ans auparavant. Ce sont elles et eux qui avaient été les premières cibles de l'ajustement des effectifs à cette baisse de la production, car les effectifs de salariéEs en CDI des deux groupes automobiles avaient peu bougé dans le même temps. L'épidémie de coronavirus est donc arrivée dans ce contexte, avec des menaces immédiates sur les intérimaires de l'usine de Sochaux où, déjà, en cours d'épidémie, 400 contrats d'intérimaires n'ont pas été renouvelés.

On sait de longue date que les intérimaires sont des travailleurs/ses de second rang. Ils et elles n'ont pas le droit d'élire des délégués. Ils et elles ne sont pas appelés à voter dans les référendums patronaux d'entreprise qui peuvent être convoqués pour établir de nouvelles règles visant la durée et les horaires de travail qui les concernent pourtant au premier chef. Ils et elles sont « licenciables » sans indemnités ni délais puisque leur

affectation dans une usine dépend du contrat commercial avec la société d'intérim employeuse. Durant l'épidémie, les accords conclus dans les grandes entreprises pour compléter l'indemnisation du chômage partiel de l'État ne leur ont pas été appliqués. Et, comble du cynisme, cette discrimination a été utilisée pour inciter à une reprise de la production plus rapide. Après l'obtention par la CGT de l'annulation de la reprise du travail dans l'usine de Sandouville, la ministre du Travail Pénicaud a osé se plaindre que « 700 intérimaires n'allaient pas pouvoir reprendre le travail » alors qu'elle est co-responsable, avec Renault, de la plus faible indemnisation des intérimaires pendant l'arrêt de la production pour cause d'épidémie.

ET LES PRESTATAIRES

Le recours aux prestataires est un autre moyen d'ajuster les effectifs aux aléas de la production, de déléguer des pans entiers de l'activité à d'autres entreprises et de diviser, là aussi, les collectifs de travail en catégories et employeurs différents.

Dans les usines, les activités d'entretien des locaux sont depuis longtemps confiées à des entreprises extérieures, comme le géant du secteur, Veolia, pour Renault. Le recours aux prestataires est également massif dans les centres d'études : ils et elles sont particulièrement précaires, comme le montre la rupture actuelle des contrats de milliers de prestataires chez Renault à Lardy et à Guyancourt. Alors que 4600 suppressions d'emplois sont annoncées chez Renault, les coupes qui vont s'appliquer dans les centres d'études de Guyancourt et de Lardy vont largement renforcer la baisse du nombre de postes de travail « réellement existants ». Les économies budgétaires annoncées de 700 millions d'euros pour les activités études vont se traduire principalement par la chute du nombre de prestataires. Le nombre de sociétés avec lesquelles Renault signe des contrats de prestation devrait être fortement réduit. Dans le centre Renault de Lardy, 800 emplois, c'est-à-dire le tiers des effectifs, devraient être supprimés d'ici à trois ans.





LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DE TRAVAILLEURS/SES ENTRE ENTREPRISES

L'inventivité patronale n'a pas de limites pour aggraver la flexibilité imposée aux travailleurs/ses, c'est-à-dire à l'ajustement de la durée et de la quantité de travail aux aléas des débouchés de la production capitaliste. Renault, lors des derniers « accords » de compétitivité, puis PSA maintenant, mettent en place des transferts temporaires entre travailleurs/ses des différentes usines et établissements. PSA avait ainsi or-

à durer. Contrairement aux affirmations de la presse, le projet n'est pas abandonné, y compris dans le cas de ce transfert de Gliwice vers Hordain, où 124 ouvriers sur les 531 prévus sont en poste à Hordain depuis lundi 15 juin.

« Nous avons cherché à faire jouer l'efficacité dans le groupe, avec le principe de solidarité industrielle. Ce principe de "solidarité industrielle" au sein de l'entreprise élargie bénéficie aussi aux sites français lorsqu'ils se trouvent en sous-activité » explique la direction de PSA. Lorsque la novlangue patronale parle de solidarité industrielle, il faut comprendre maximisation inter-

sortis de l'usine quelques semaines avant le déclenchement de l'épidémie. Face à cette sophistication de la division, la bataille pour l'unité entre salariéEs, quels que soient leurs statuts et leurs nationalités, est peut-être difficile, mais indispensable. Il faut à cet égard saluer le tract diffusé par les syndicats de CGT de Trémery et de Bordy apportant en polonais leur solidarité aux ouvriers venus de Gliwice. Activités reportées vers des sous-traitants soumis aux donneurs d'ordre, intérimaires, prestataires, transferts temporaires : la panoplie des outils mis en place pour flexibiliser et précariser le travail dans



Rassemblement à Renault Lardy contre les suppressions d'emplois et de sites. © Facebook CGT Renault Lardy

ganisé dès le mois de mai le transfert temporaire d'ouvriers de l'usine de Mulhouse vers celle de Sochaux car les voitures produites dans l'une des usines se vendent aujourd'hui mieux que celles produites dans l'autre. PSA a élargi ces transferts à tout son espace de production européen, de plus en plus intégré. D'où le recours à des travailleurs/ses de l'usine Opel PSA de Gliwice en Pologne pour compléter des effectifs de l'usine de fabrication de véhicules utilitaires à Hordain dans le Nord.

C'est une politique ayant vocation

nationalisée des profits. Aujourd'hui, des travailleurs/ses venus de Pologne dans le Nord de la France, et demain au tour de ceux et celles travaillant en France d'être déplacés entre l'Allemagne et la Tchéquie.

Complément du recours à l'intérim, ces transferts temporaires participent de la politique visant à casser les collectifs de travail d'une même usine ou entreprise. C'est un puissant facteur de division. L'exemple de ce transfert de Gliwice à Hordain le prouve puisqu'il s'agissait là de remplacer des travailleurs intérimaires en poste

la construction automobile ne cesse de se complexifier. Le mouvement ouvrier, tant qu'il reste institutionnalisé dans des mécanismes de représentation d'un nombre de plus en plus réduit de travailleurs/ses, est démuné face à cette offensive patronale qui s'inscrit dans la longue durée. Oui, il est indispensable de recréer les conditions d'une unification du salariat brisant toutes les divisions entretenues par la flexibilité mise en œuvre partout par le patronat et ses relais gouvernementaux. □

Pour Maurice Rajsfus

PAR ALAIN BROSSAT

Maurice, c'est vraiment le dernier des Justes, très précisément parce qu'il était allergique à la mémoire instrumentale et faussaire de l'État d'Israël, très précisément parce qu'il n'avait jamais cessé de pratiquer de la manière la plus active son différend avec le sionisme en général, l'establishment sioniste français en particulier.

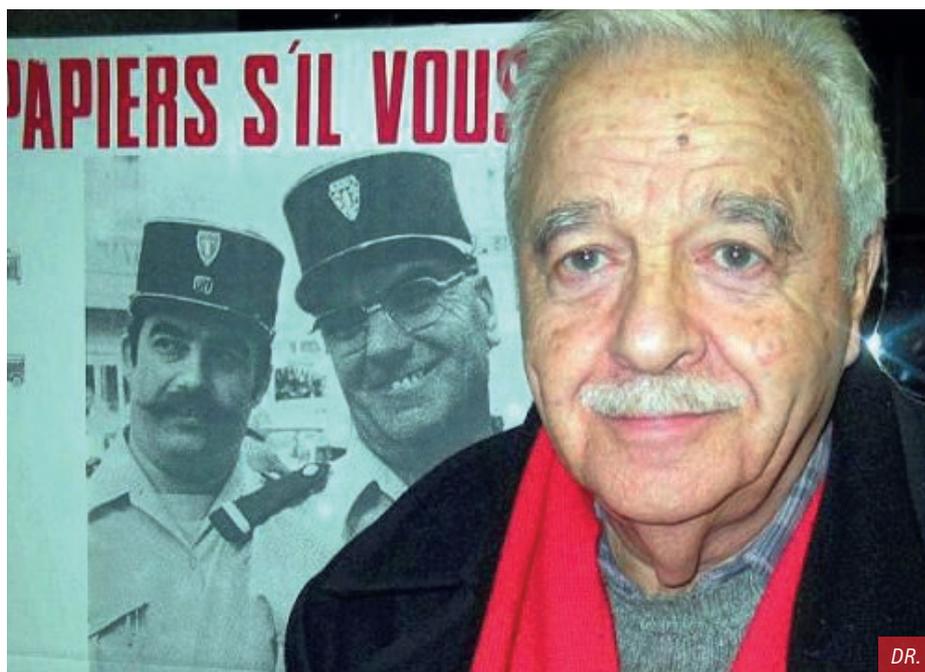
Maurice n'était pas un *journaliste*, comme on a pu le lire dans la nécro que lui a consacrée *Le Monde* (qui ne chroniquait pas souvent ses bouquins, de son vivant), mais un *militant* et ce que l'on appelait jadis et naguère, un *publiciste*, c'est-à-dire une inépuisable énergie, intellectuelle et combattante, et dont l'écriture était la première des armes.

Maurice, c'était un homme qui criait et qui ne s'est jamais lassé de le faire. Il ne criait pas dans le désert, mais dans un présent dont il savait mieux que quiconque qu'il n'était guère réceptif à ce que ses éclats de voix faisaient resurgir : non pas la mémoire patrimoniale, étatique, scolaire de la Shoah, mais un *contre-récit minoritaire* où il est d'abord question de ces flics français qui font le sale boulot lorsqu'on se met en devoir de convoier à Drancy le petit peuple juif immigré de la région parisienne – et qui jamais n'eurent à rendre des comptes et jamais ne manifestèrent le moindre regret.

Maurice, c'était l'historien autodidacte pour qui toute histoire était auto-histoire et pour lequel s'établissaient (et pour cause), des généalogies toutes naturelles entre *ce tort premier et irréparable* qui lui fut infligé avec la rafle de ses parents et les violences policières dont il tint le compte méticuleux des décennies durant. Tous ceux, toutes celles qui ont côtoyé Maurice dans les innombrables combats dans lesquels il a été engagé, contre la xénophobie, le colonialisme, les répressions policières, la violence de l'État (etc.) l'ont éprouvé : pour lui, à la différence de la plupart d'entre nous, ce qui incitait à s'engager pour une cause, cela ne découlait pas en premier lieu d'une prise de position intellectuelle, politique ou morale, cela se branchait toujours directement sur ce tort originaire qu'il avait subi à peine

sorti de l'enfance. Et cela donnait, naturellement, à ses engagements, cette tonalité unique, cette qualité de véhémence qui ne se sont jamais démenties. Comme il avait horreur du pathos et de la victimisation, et qu'il était infiniment pudique, il blaguait constamment, histoire de ne pas emmerder le monde avec ses plaies et ses blessures. C'était alors tout un monde qui revenait, tout l'esprit d'un petit peuple perdu. On se

irréductible de l'épreuve du désastre telle qu'il l'avait connue, lui, d'où tout provenait et à laquelle tout reconduisait. Cependant, pour lui, cette singularité de l'expérience ne conduisait pas au culte autocentré du « propre » unique et inégalable, mais tout au contraire à cette propriété d'être immédiatement *affectable* par tous les torts par d'autres, ici et ailleurs, aujourd'hui comme hier. Ceci, dans la mesure même où il était aussi



DR.

marrant – mais pas tout le monde : j'en ai vu blêmir lorsque sa verve s'exerçait, entre autres, aux dépens des notables de « la communauté » (« la tribu », dans son vocabulaire).

Maurice a toujours refusé de chercher des apaisements, pour ne pas parler de réconciliation, avec le monde de ceux qui ont abandonné ses parents aux chiens. Il en a toujours fait *une question personnelle*, il avait horreur des majuscules, des rodomontades morales, des mots puissants – toute cette rhétorique-là. Il y avait pour lui ce noyau

peut-être *le dernier des parias*, au sens qu'Hannah Arendt attribue à ce terme dans *La tradition cachée*.

Et qui dit *paria*, ici, désigne ce qui s'oppose au *parvenu*. Maurice, de bout en bout, ce fut ce qui résista à la tentation du parvenu, et du renégat aussi.

Respect, Maurice et indissolubles affinités électives – au reste, rassure-toi, tu ne nous a pas vraiment quittés : tes œuvres, quoiqu'incomplètes, remplissent un bon mètre linéaire sur les rayons de ma bibliothèque et je n'ai pas fini d'y revenir... □

Trump

PAR HENRI WILNO

Avec un certain sens de l'opportunité Badiou et son éditeur ont réuni trois textes : deux – des conférences prononcées aux États-Unis – datent de jours qui ont suivi immédiatement l'élection de Trump, le troisième est plus récent et le tout atteint 95 pages. Précisons encore que la première et la troisième contribution se répètent largement. Néanmoins, ce petit livre d'un philosophe connu qui appartient à un courant marxiste qui n'est pas le nôtre (il se réfère toujours au maoïsme) vaut la peine d'être lu.

« **L**a vertu de Trump, écrit Badiou, est de nous ouvrir les yeux sur l'essentiel. Que ce personnage soit à la tête de la plus considérable des puissances capitalistes de la planète devrait tout de même imposer la question : de quoi est-il le symptôme ? ». Badiou vise à répondre à cette question par une analyse politique dont il va dérouler le fil en quatre points.

Le premier est la victoire du capitalisme mondialisé, y compris sur le plan idéologique. Badiou insiste sur le fait que depuis la Révolution française se sont opposés deux camps portant chacun, selon les époques sous des formes différentes et avec plus ou moins d'âpreté, une vision politique opposée de ce que devrait être l'organisation de la société, le destin de l'humanité. Le premier est celui de la perpétuation d'un régime fondé sur la propriété privée. Le second insiste sur la nécessité et la possibilité d'une organisation différente. Or, dans les dernières années cette option a disparu (sauf dans des milieux très limités) : comme aimait à le dire Margaret Thatcher : « il n'y a pas d'autre solution », seule existe la voie du capitalisme mondialisé. Badiou insiste à juste titre sur le fait que la propagande contemporaine en faveur du capitalisme libéral n'affirme pas qu'il est parfait – elle est prête à reconnaître, par exemple, qu'il y a des inégalités exagérées – mais son point essentiel est l'affirmation que ce modèle est la seule solution, toutes les alternatives sont pires et finalement impossibles.

Dans ce contexte, tous les États existants sont subordonnés au Capital et les dirigeants constituent un seul et unique groupe, divisés sur divers sujets, mais unifiés sur l'essentiel : « pour autant que l'avenir de l'humanité est en jeu, il n'y a qu'un seul et

unique parti, celui du capital ».

Le troisième point de Badiou est l'affaiblissement du système politique. L'oligarchie transnationale contrôle le processus d'accumulation du Capital mais le pouvoir politique chargé de soumettre les peuples à un processus planétaire s'exerce encore pour l'essentiel au niveau des nations. L'impuissance des dirigeants politiques qui en découle et leurs fausses promesses provoquent d'immenses frustrations. Une partie des populations cherche des réponses dans « des fausses nouveautés, des visions irrationnelles, ou bien retourne à des traditions mortes ». Si bien que la voie se dégage pour une nouvelle espèce de candidats au pouvoir, non issus de l'oligarchie politique traditionnelle. Trump en est un exemplaire. Badiou insiste : « Trump et sa clique produisent, à l'intérieur même du consensus capitaliste global, un faux effet de nouveauté ».

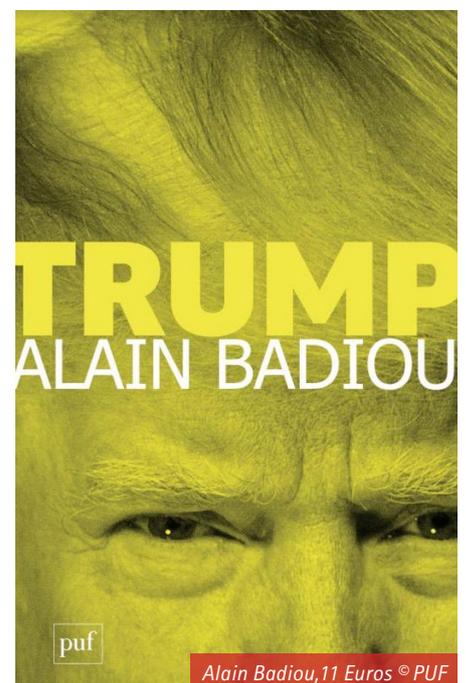
Le dernier point de Badiou est l'absence d'une voie et d'une stratégie alternatives. Il y a certes des mobilisations, des résistances, des révoltes mais manque chez la plupart une vraie conviction alternative à la résignation au capitalisme. Une « grande Idée » est nécessaire pour unifier les formes de résistance et d'intervention politique.

Pour Badiou, ces quatre données constituent la crise du monde contemporain qui produit les Trump et consorts. Face à cela, que faire ? « Ce n'est pas suffisant de critiquer, de dénier, de résister. Notre tâche est d'affirmer un nouveau commencement », c'est-à-dire de ressusciter l'écho d'une deuxième voie, alternative au capitalisme. La « grande Idée », qui pour Badiou est le « communisme », un nouveau communisme dont il développe les principes.

Il y a dans le livre quelques développements sans vrai intérêt sur les élections

américaines. C'est surtout en raison de son analyse du monde et du rappel de l'importance de l'hypothèse communiste que ce livre vaut d'être lu.

L'ampleur de la victoire idéologique du capitalisme peut cependant être discutée. Il y a par ailleurs trois points contestables importants : un certain mépris des mouvements réels (parfois « aussi sympathiques que vains »), un contournement des classes sociales (la seule qui soit clairement désignée est l'oligarchie financière) et enfin, et surtout, une conception curieuse de ce doit être l'organisation porteuse de l'Idée (un collectif d'intellectuels, de jeunes et de « prolétaires nomades »). Accessoirement, si Sarkozy figure aux côtés de Trump et de Berlusconi, comme représentants du nouveau type de dirigeants secrétés par la crise du système, le troisième volet écrit en 2019 se garde de parler de Macron, autre cas de ces outsiders de la politique. □



Le PCF à Renault Billancourt

PAR PATRICK SCHWEIZER, JEAN-CLAUDE VESSILLIER

De nombreux livres – mémoires militantes, travaux sociologiques – ont été publiés sur l'usine de Renault Billancourt qui, forte de plus de 30 000 ouvriers, marqua les deux grèves générales de juin 1936 et de mai 1968.

Le PCF dans l'usine, c'est en 1980 autour de 70 cellules et 2000 cotisants. Même si ce décompte « administratif » ne signifie pas autant de militants, c'est un maximum atteint à cette date depuis 1945. L'ouvrage d'Alain Viguier, *Le PCF à Billancourt*, rédigé à partir de sa thèse universitaire, est basé, en sus de la consultation d'archives, sur des entretiens oraux réalisés auprès de tout l'arc politique qui fut actif à Billancourt.

Du PCF bien sûr puisque c'est le sujet du livre, jusqu'à Lutte ouvrière et la LCR en passant par le court moment maoïste, tous les courants politiques sont pris en compte. Mais sont aussi retenus et décrits l'activité féministe au sein du MLAC et du groupe femmes, les parcours de militantEs syndicaux et d'ouvriers de ces diverses nationalités représentées à Billancourt.

Ce faisant, c'est souvent une juxtaposition de prises de position qui seraient toutes aussi légitimes sans jugement de l'auteur sur elles. Cependant, les matériaux fournis sont là pour pouvoir en tirer des conclusions politiques.

La domination du PCF ne s'est bien sûr pas exercée de façon linéaire depuis l'élan donné par la nationalisation – expropriation de l'entreprise en 1945 et le rôle clé que jouèrent à ce moment-là le PCF et la CGT. Comme le rappelle l'ouvrage, ce fut une période d'intenses affrontements, en particulier chez Renault, pesant sur les rapports de force sociaux et la situation politique nationale.

Ce qui marque l'histoire de Billancourt, comparée à celle d'autres grandes usines, c'est, bien sûr avec évidemment une intensité variable, la permanence des luttes, de l'atelier et du département aux dimensions de toute l'usine. Il n'aurait pas été possible de maintenir ces luttes à ce niveau pendant un cycle de plusieurs dizaines d'années sans un mouvement ouvrier organisé.

Mais en même temps, ces luttes ont su être contenues dans des limites compatibles avec les choix stratégiques du PCF. Pour pouvoir isoler ou arrêter des grèves, comme cela est rapporté dans l'ouvrage d'Alain Viguier, il faut disposer d'une influence conquise lors de grèves précédentes et savoir la renouveler. Les ressorts contradictoires de la domination du PCF sont ainsi décrits. Alors que les dirigeants « centraux » du PCF et de la CGT ont toujours été formés au même moule de l'école profes-

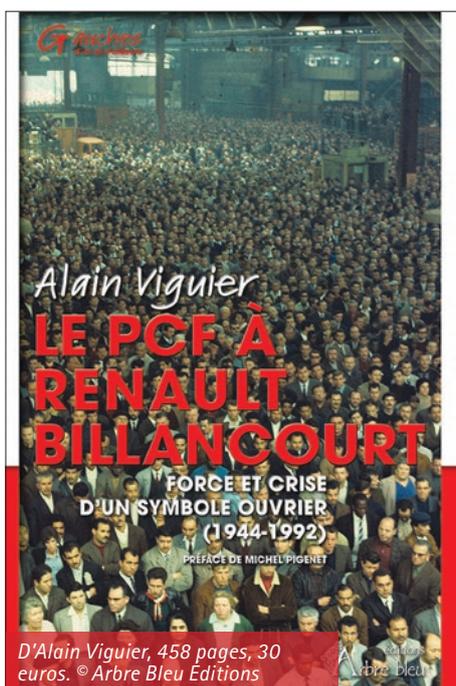
défaite sans véritable combat sinon limité à un dernier « carré » de militants du PCF. Les entretiens qui relatent ce moment disent l'amertume. La majorité des dirigeants du PCF et de la CGT de l'usine à la fin des années 1950, et toujours aujourd'hui en situation de militer, sont en dehors du PCF et de tout autre parti politique.

Que le PCF se soit inscrit dans les années 1950 dans l'univers politique du stalinisme et en ait ensuite traversé toutes les crises est un fait historique à Billancourt comme ailleurs. L'ouvrage, même s'il fournit les matériaux pour le saisir, fait silence sur ce facteur et, en prolongement de cela, l'auto-organisation, c'est-à-dire la prise en charge directe de leurs affaires par les travailleurs eux-mêmes, n'est pas abordée comme critère pour juger de la justesse et de l'efficacité de la manière d'animer une lutte.

Même si la fin du PCF dans le cas de Billancourt s'explique par la fermeture de l'usine, toutes les grandes entreprises sont aujourd'hui en France un véritable désert politique. Et la présence faible mais réelle de courants politiques d'extrême gauche dans les entreprises ne comble pas ce désert. Quant à la France insoumise, la construction de groupes militants dans les entreprises n'est pas son sujet.

Les conditions d'affirmation politique de la « classe ouvrière », prise au sens de toutes celles et ceux qui sont exploités dans les rapports sociaux de production capitalistes, sont nécessairement nouvelles. Mais ce retour non mythifié vers le passé est utile aujourd'hui pour comprendre les raisons politiques de ses dérives et tracer le chemin d'une véritable émancipation des ouvriers et de touTEs les exploités. Un livre à lire. □

* **Patrick Schweizer et Jean-Claude Vessillier sont anciens salariés de Renault Billancourt.**



D'Alain Viguier, 458 pages, 30 euros. © Arbre Bleu Editions

sionnelle Renault et de la montée dans l'échelle des responsabilités militantes, les OS animateurs du travail militant du PCF et de la CGT dans ce secteur n'ont jamais accédé à ces fonctions de direction centrale. La distanciation croissante du PCF d'avec une majorité de travailleurs immigrés est décrite dans le livre.

Cette chronique d'un demi-siècle se termine par la fin de la production dans l'île Seguin en 1992 et – effet collatéral – par la fin du PCF à Billancourt. Une

Les massacres de Tulsa et Donald Trump



PAR HENRI WILNO

© United States Library of Congress / Wikicommons

C'est à Tulsa, une ville de l'Oklahoma, que Donald Trump devait tenir le 19 juin son premier meeting électoral depuis mars. Devant le torrent de protestations, il a décidé de le décaler (la réunion a eu lieu le 20 juin) mais pas d'y renoncer.

Ce meeting est une double provocation. En premier lieu, le 19 juin est un jour férié. Connue sous le nom de Juneteenth ou Emancipation Day, il commémore la fin de l'esclavage aux États-Unis.

Mais ce n'est pas tout, Tulsa a été en 1921 le lieu d'une des plus violentes émeutes raciales de l'histoire des États-Unis. Le nombre exact d'Afro-américains tués a été longtemps sous-estimé mais pourrait aller jusqu'à 300. Tout est parti d'un incident anodin : le 30 mai 1921, un jeune cireur de chaussures noir Dick Rowland marche sur les pieds ou bouscule involontairement une jeune ascensoriste blanche : il était sans doute pressé de rejoindre les seules toilettes accessibles aux noirs qui se trouvaient au dernier étage de l'immeuble. La rumeur d'un viol se répandit et fut amplifiée par la presse locale. Dick fut arrêté.

Une double mobilisation s'ensuivit le mardi 31 mai devant l'endroit où il était détenu : celle d'une foule de Blancs et celle de quelques Noirs, dont certains étaient armés, craignant qu'il ne soit lynché. En effet, à Tulsa, comme dans beaucoup d'autres villes des États-Unis, les anciens combattants noirs qui avaient été mobilisés durant la guerre de 14-18 n'étaient plus prêts à revenir à

la soumission forcée d'avant la guerre. Des coups de feu ont été échangés et ensuite la violence de la foule blanche se déclina contre le quartier noir, tuant et pillant. La Garde nationale mobilisée reçut le renfort de groupes de l'American Legion (anciens combattants blancs réactionnaires) et se déploya pour protéger les quartiers blancs adjacents à Greenwood, quartier noir où se déchainait la violence des émeutiers blancs. De nombreux Noirs furent arrêtés.

Dick fut protégé du lynchage par la police (il fut acquitté en septembre 1921 et quitta la ville). Mais, durant la nuit, les Blancs continuèrent sans obstacle leurs assauts contre Greenwood. Certains Noirs essayèrent encore de défendre ce qui restait de leur quartier mais durent fuir avec les autres devant la disproportion des forces. Des avions furent même utilisés pour larguer des bombes incendiaires sur le quartier noir.

La loi fut proclamée le 1^{er} juin au matin. Des milliers de Noirs avaient dû fuir et pas moins de 6 000 étaient internés.

La suite des événements ? Le nombre de morts noirs ne fut pas recensé : des corps furent jetés à la rivière et des morts furent enterrés à la va-vite dans des fosses communes et des

enterrements eurent lieu à la sauvette, tous les lieux d'inhumation ne sont pas encore connus (des fouilles sont encore en cours). Aucun des Blancs inculpés ne fut condamné. Un voile de silence s'abattit sur la ville pour minimiser les événements. Le quartier de Greenwood, où vivait auparavant une communauté noire prospère était en ruine : de l'ordre de 10 000 personnes avaient perdu leur logement.

Des hommes d'affaire blancs y virent une occasion doublement intéressante : éloigner les Noirs du centre-ville et réaliser une opération profitable. Les Noirs furent donc empêchés de rebâtir leurs maisons, très mal indemnisés et le quartier fut transformé en zone industrielle avec notamment la construction de la nouvelle gare centrale de Tulsa.

Tout ceci aurait dû empêcher Trump de venir à Tulsa célébrer la grandeur de l'Amérique en ces jours endeuillés par la mort de George Floyd. Mais il s'agit sans doute pour lui de lancer un message supplémentaire à la partie la plus réactionnaire de son électorat : « Ce n'est pas juste un clin d'œil aux suprémacistes blancs, c'est carrément une grande fête pour eux », a tweeté juste après l'annonce du rassemblement la sénatrice démocrate Kamala Harris. □